Ontario

Report of the Minister of Education

86-03675/

THE GOALS OF EDUCATION
for the Province of Ontario

1 *Develop a responsiveness to the dynamic processes of learning*

2 *Develop resourcefulness, adaptability, and creativity in learning and living*

3 *Acquire the basic knowledge and skills needed to comprehend and express ideas through words, numbers, and other symbols*

4 *Develop physical fitness and good health*

5 *Gain satisfaction from participating and from sharing the participation of others in various forms of artistic expression*

6 *Develop a feeling of self-worth*

7 *Develop an understanding of the role of the individual within the family and the role of the family within society*

8 *Acquire skills that contribute to self-reliance in solving practical problems in everyday life*

9 *Develop a sense of personal responsibility in society at the local, national, and international levels*

10 *Develop esteem for the customs, cultures, and beliefs of a wide variety of societal groups*

11 *Acquire skills and attitudes that will lead to satisfaction and productivity in the world of work*

12 *Develop respect for the environment and a commitment to the wise use of resources*

13 *Develop values related to personal, ethical, or religious beliefs and to the common well-being of society*

Report of the Minister of Education

1984-85

The Honourable John B. Aird,
O.C., Q.C., L.L.D.
Lieutenant-Governor of Ontario

Sir:

It is my privilege to present, for the information of Your Honour and of the Legislative Assembly, the annual report of the Ministry of Education for the fiscal year beginning April 1, 1984, and ending March 31, 1985.

It is the goal of the Ministry of Education to provide equal educational opportunity for all the students in Ontario's elementary and secondary schools. To attain this goal, the ministry involves itself in every aspect of elementary and secondary education. The ministry works in close co-operation with the publicly elected school boards of the province in an attempt to ensure that a full range of programs is provided by every school board.

Detailed statistical data on education in Ontario are provided in the publication *Education Statistics, Ontario, 1984.*

Respectfully submitted,

Keith C. Norton
Minister of Education

Report of the Minister of Education

1984-85

The Honourable Keith C. Norton
Minister of Education

Mr. Norton:

I have the pleasure to submit to you the annual report of the Minister of Education for the 1984–85 fiscal year. The report contains detailed information about the many programs and activities undertaken by the ministry during the period.

Respectfully submitted,

Dr. George R. Podrebarac
Deputy Minister

Contents

Introduction 5

Curriculum 7

Arts in Education
Continuing Education
Co-operative Education
Document Development Under OSIS
Drug Education
Early Primary Education Project
French as a Second Language
Guidance
The Linkage Program
Multiculturalism and Race Relations
Native Education
Schools General
Sex-Role Stereotyping
Student Guidance Information Service
Values Education

Services for Education 17

Communication Services
Franco-Ontarian Education
Independent Learning Centre
Provincial Schools
Research and Information
Special Education

Special Projects 27

Learning Materials Development Plan and French-Language Fund
Circular 14
Book Purchase Plan
Student Exchanges and Educational Trips
Educator Exchanges
Ontario Student Leadership Centre
Ontario Young Travellers
Project Canada
Ontario-Quebec Class Twinning Program
Summer Employment Programs for Students
Official-Language Monitors Program
Canadian Studies Seminars for Educators From Western Europe
Seminars in Europe for Ontario Educators
Interchange on Canadian Studies
Education Week
The Ontario Secondary School Students' Association

Grants 34

Regional Services Division 35

Legislation 35

Advisory Committees 36

Ministry of Education Advisory Council on Special Education

Ministerial Agencies and Commissions 37

Commission on Financing Elementary and Secondary Education in Ontario
Commission of Inquiry Into the Role and Status of Private Schools in Elementary and Secondary Education in Ontario
Commission for Planning and Implementing Change in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario
The Languages of Instruction Commission of Ontario
The Provincial Schools Authority

Publications 39

Guidelines
Support Documents
Other

Services for Education

Communication Services

The Communication Services Branch provides a wide variety of programs and services in fulfilling its role of disseminating information to the education system of Ontario and to students, parents, and the general public. During the year the branch's information staff answered more than 50 000 telephone and written enquiries from the public, members of the legislative press gallery, and media representatives across the province. Close to three million information brochures and booklets explaining different aspects of Ontario's educational system were distributed to parents and other taxpayers through school boards, parent-teacher groups, and by direct marketing to households.

Ontario's thirteen goals of education were highlighted during the year in the form of wall plaques, which were presented to the chairpersons of school boards and directors of education for public display in board offices and meeting rooms.

Numerous exhibits were staged at educational conferences, seminars, and workshops. A major public exhibit in the Future Pod pavilion at Ontario Place, demonstrating the classroom uses of high-technology equipment, attracted more than half a million visitors. The branch also arranged for the designing, editing, and printing of the more than one hundred publications produced by the ministry during 1984–85.

Franco-Ontarian Education

The Council for Franco-Ontarian Education is an advisory body to the Minister of Education and the Minister of Colleges and Universities. Its purpose is to provide advice on all matters concerning the education of Franco-Ontarians from the elementary to the post-secondary level. The council is composed of eight regular members and two ex-officio members: the Assistant Deputy Minister, Franco-Ontarian Education, and the Provincial Co-ordinator of the French-Language Services.

During 1984–85 the council submitted several reports to the Minister of Education including one on the Council for Franco-Ontarian Affairs and another on school governance. The council has also presented briefs to the Planning and Implementation Commission and the Commission on the Financing of Elementary and Secondary Education in Ontario.

During the 1984–85 fiscal year the Ministry of Education made further advances in areas dealing with French-language education. The Assistant Deputy Minister, Franco-Ontarian Education, chaired four standing ministry committees that were reviewing and evaluating different aspects of Franco-Ontarian education.

As a result of the deliberations of these committees, some modifications were made to existing programs, especially in the area of French-language professional-development funding.

Bill 119, An Act to Amend the Education Act, received Royal Assent on December 14, 1984. This bill was the successor to Bill 157, which died on the order paper in December 1983. The bill was reintroduced following the receipt of the opinion of the court of appeal in respect of the four questions put to it under the Constitutional Questions Act.

The main feature of the bill was the provision of the right to a French-speaking person (as defined under section 23 of the Canadian Charter of Rights and Free-

Introduction

Without doubt the past year has been one of the most historic in the history of education in Ontario. The announcement on June 12 by Premier William Davis that funding would be made available for Grades 11 to 13 for the Roman Catholic separate school system was a landmark decision for education in Ontario. That decision, coupled with the appointment of commissions to review the financing of elementary and secondary education in the province and the role of private schools in the education system, will result in the most comprehensive review of education administration ever undertaken in Ontario.

While much public attention was devoted to these undertakings, several other major initiatives were launched. Two of the most significant were in the area of French-language education.

The first was the passage of Bill 119, which guarantees the right of a student to education in either French or English. The bill eliminated the "where numbers warrant" provision of the earlier legislation and guarantees the right of an individual student to an education in his/her official language.

The second piece of legislation, Bill 160, was presented to the legislature on December 13. It called for the establishment of a panel of French-language trustees on certain school boards that have schools and classes in which education is provided in French for French-speaking pupils. This bill also applies to school boards in which English is the minority language.

The bill, which died on the order paper, was introduced before the close of the session to allow widespread consideration of the legislation during the recess. It is the commitment of the government to reintroduce the bill as a high-priority item at the earliest opportunity in the spring so that it will become law in time to affect municipal elections in November 1985.

The Ministry of Education and the Secretary of State of Canada signed a three-year agreement for French-language education and French-as-a-second-official-language instruction. Over the three years of the agreement, 1983–84 to 1985–86, Canada will contribute more than $137 million towards the costs incurred by Ontario in providing opportunities for the members of its French-language community to be educated in their own language and for members of its English-language community to learn French as a second official language. In 1983 close to 91 000 students were enrolled in French first-language programs in Ontario and over 900 000 students in French second-language programs. In 1983–84, the first year of the agreement, Canada's contributions to Ontario totalled $45.2 million, an increase of $1 million over 1982–83.

Curriculum

English- and French-language curriculum documents are developed under the programs of the Curriculum Branch. At present, there are twenty-one documents in support of *The Formative Years* being produced. In addition, the Curriculum Branch is continuing to consolidate approximately one hundred Intermediate and Senior Division guidelines into a set of about twenty subject documents. This renewal of curriculum guidelines accommodates the policy requirements stated in *Ontario Schools: Intermediate and Senior Divisions, 1984* (OSIS). OSIS outlines program and diploma requirements for Grades 7 to 12 and includes provisions for offering Ontario Academic Courses (OACs).

The following documents were completed in the 1984–85 fiscal year:

- *The Arts in Ontario Schools* (discussion paper, English and French)
- *Basically Right, English, Intermediate and Senior Divisions*
- *English, Ontario Academic Courses, 1984*
- *One Step at a Time: Educational and Career Explorations, Intermediate Division (Grades 7 and 8)* (English and French)
- *Ontario's FSL Programs: Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s*
- *Science in the Primary and Junior Divisions* (French)
- *Technological Studies, Intermediate and Senior Divisions, 1985, Part A: Policy for Program Planning*
- *Values, Influences, and Peers*
- *Visual Arts, Primary and Junior Divisions*

Arts in Education

The Arts in Ontario Schools/Les arts et les écoles ontariennes, a discussion paper prepared by the ministry's arts group, was released in October 1984. The paper highlights the role of the arts in a balanced curriculum and draws attention to current issues and concerns with respect to programming in all areas of the arts. A discussion of the issues raised in the paper will be promoted in a series of regional conferences to be held throughout the province during the 1984–85 school year.

Awareness in Action, a pilot project in distance professional development for teachers, was explored with a group of teacher volunteers. This non-credit course in the basic elements of visual awareness proved to be useful, and opportunities will be provided for other teachers in the province to take part in the course.

Visual Arts, Primary and Junior Divisions, a Curriculum Ideas for Teachers document, has been released in English. *Growing With Books: Children's Literature in the Formative Years*, a support document to *The Formative Years*, is being developed. A combined French-English committee, assisted by an advisory panel, has worked to produce an initial draft which will be validated in the spring of 1985.

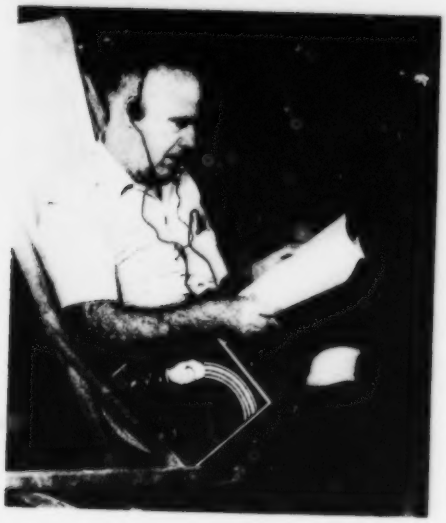

Continuing Education

The goals and objectives for continuing education are outlined in *Continuing Education in the Schools, Colleges, and Universities of Ontario*.

A document on adult continuing education is in draft form. It contains sections on adult basic education, English/French as a second language, general-interest programming, and meeting the needs of the adult learner.

An interministerial task group is reviewing continuing education policies related to schools, colleges, and universities. It is expected that the task group will report its findings and recommendations in the fall of 1985.

Co-operative Education

Co-operative education programs integrate classroom theory with on-the-job experience. Traditionally, the areas of co-operative education have been business education, community programs, and technological education. However, co-operative education programs in French, English, theatre arts, science, mathematics, and geography are expanding rapidly.

Students at all academic achievement levels are benefiting from co-operative education programs. The advantages of these programs, in addition to students' acquisition of first-hand knowledge and experience, include the development of important life skills, such as those related to interpersonal relationships and self-discipline. These skills, along with an understanding of the world of work, greatly facilitate students' transition from school to the workplace.

The co-operative education programs are receiving enthusiastic support from students, parents, employers, and educators.

Document Development Under OSIS

Anglais/English. A curriculum guideline for the teaching and study of English in French-language schools is expected to be released in the fall of 1985.

Business studies. The business studies guideline is at the validation stage. It is expected that it will be completed and released by the spring of 1986. The implementation of parts of the guideline will be possible in the school year 1986–87.

Discipline. The validation of a support document to OSIS on authority and discipline has been completed. The document will enter the initial stages of production in the early spring and should be distributed to schools and school boards early in the fall of 1985. The document offers suggestions regarding fair and just discipline policies and practices in schools. It also gives specific suggestions concerning the development of codes of student behaviour as required by OSIS.

English. Copies of a document outlining the three OACs in English were distributed to schools in the fall of 1984. A document in support of basic-level programs, *Basically Right*, was also distributed to schools.

Family studies. The initial draft of the family studies guideline for Grades 7 to 12 and the OAC will be available for validation in the spring of 1985.

Français. A project team is preparing a new guideline in *français* for Grades 7 to 12 and the OAC. It is anticipated that a validation draft will be distributed to the schools in the fall of 1985 and that the guideline will be released in 1986.

French as a second language. A validation draft of the OACs in French as a second language, core, extended, and immersion French, has been distributed to school boards for their reaction by June 30, 1985.

Geography. As a result of the analysis of responses to a working paper released in November 1984, work has begun on the revision of curriculum guidelines in geography for Grades 7 to 12 and the OACs. It is anticipated that a draft guideline will be available for validation in the fall of 1985.

History and contemporary studies. The guideline in history and contemporary studies is being validated by school boards, professional associations, and others interested in the document. Validation will be completed by June 1985.

Mathematics. The production of the Intermediate and Senior Division mathematics guideline is nearing completion, and the guideline will be distributed to the schools in the fall of 1985.

Modern languages. A new languages guideline is being developed. It will provide general principles for teaching and learning German, Italian, and Spanish, as well as other European, Eastern, Oriental, and Native languages, which until now have been offered only as experimental courses.

Music. The draft of the music guideline for the Intermediate and Senior Divisions is nearing completion. The guideline will be distributed for validation in the spring of 1985. It is expected that the document will be released for distribution early in 1986.

Personal life management. A curriculum guideline for courses in personal life management should be released for distribution to schools and school boards in the spring of 1985. These courses are intended to enable students in the Intermediate and Senior Divisions (Grades 9 to 12) and continuing education students to acquire the knowledge and competencies they require to manage their personal lives with satisfaction and meaning.

Science. A team of educators is engaged in revising all of the science courses for Grades 7 to 12 and the OACs in preparation for the publication of a single Intermediate and Senior Division science curriculum guideline. It is planned that this document will include the following courses:

- General Science for Grades 7 to 10;
- Environmental Science for Grades 10 to 12;
- Biology, Chemistry, Physics, Geology, and Technological Science for Grades 11 and 12;
- Biology, Chemistry, Physics, and Science in Society at the OAC level.

The guideline courses will be designed at the various levels of difficulty – basic, general, and advanced.

Technological studies. The technological studies guideline has been developed in three parts and will be released to schools in stages. *Part A: Policy for Program Planning* provides policy statements and an overview of the requirements for the technological studies curriculum. This document has now been distributed to schools and boards. Part B, which provides the new subject guidelines for technological courses in Grades 7 to 12, will be released in stages during the coming months as modules corresponding to the ten subject groupings. Part C, which outlines three OACs in technological studies – Analog and Digital Electronics, Fluid Power and Control, and Computer Technology (Interfacing), will be released as a final document later in the year. All twelve documents have received extensive validation across the province.

Visual arts. The production of the visual arts curriculum guideline for the Intermediate and Senior Divisions is nearing completion. Both the English and French documents are expected to be released for distribution in the fall of 1985.

Drug Education

An ongoing priority for the ministry is the provision of drug education information to schools. During the 1984–85 fiscal year, the ministry co-operated with the Addiction Research Foundation in providing drug education resource materials to schools. Further, the ministry continues to work with an interagency group, the Drug Education Co-ordinating Council, to sponsor one-day seminars on drug abuse for parents, educators, and other involved professionals. The ministry also continues its co-operation with the Ontario Association of Chiefs of Police in the development and production of a drug education program – "With Friends Like That" – for Grades 7 and 8.

Early Primary Education Project

The Early Primary Education Project has focused on the four- to eight-year-old child and the fact that he or she has many educators – the family, the school, and the community. The project's long-term goal has been to give parents, through their continuous and direct association with the schools, the support and guidance they require to provide their children with healthy and enriching experiences.

Ms. Frances Poleschuk has led the work of a secretariat of ministry officials and a forty-five member advisory committee, representing some twenty organizations and government agencies. The project team has had four work groups: one to explore program expectations in early Primary education, one to devise ways of linking all providers of services and programs for young children, one to focus on teacher education and the qualifications of persons working in early Primary education, and one to ensure public awareness and input for the project.

More than 600 respondents have made submissions to the project, and over 5000 persons have attended study sessions and community forums across the province. The suggestions and recommendations received to date have recognized that quality home or day-care and preschool experiences, articulated with later Kindergarten and Primary programs, can have a long-term, positive impact on the learning and development of children, particularly high-risk, disadvantaged children. The input received in letters and briefs and from study sessions and community forums has reinforced awareness of the need for Junior Kindergarten and extended and full-day Kindergarten programs for young children in "areas of need" in communities across the province.

The work of the project will culminate in a report which will recommend policies and priorities in early Primary education, to be submitted to the Minister of Education in the spring of 1985.

French as a Second Language

Since 1977, when new initiatives in French as a second language (FSL) were announced, Ontario elementary school FSL programs have increased in depth and variety. Between 1977 and 1984 the number of school boards offering core French starting in Grade 4 or earlier increased from 71 to 119. The number of boards offering immersion French increased from 28 to 61, while those offering extended French decreased from 10 to 8. Eighty-seven per cent of all school boards now begin core French by Grade 4; 45 per cent offer immersion French.

Two significant provisions encourage secondary school programs to build on the foundation laid by elementary FSL programs. One credit in FSL is compulsory for the Ontario Secondary School Diploma, and start-up funds are available in the general legislative grants to encourage the continuance of immersion French and extended French programs at the secondary school level. As well, an information booklet entitled *Ontario's FSL Programs: Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s* is now available to parents, educators, and the public.

Guidance

The renewed curriculum guideline *Guidance, Intermediate and Senior Divisions, 1984* was sent to all secondary schools, as well as those elementary schools with Grades 7 and 8. The guideline expands on the description of guidance programs as outlined in OSIS and provides excellent opportunities to address the educational, career, personal, and social needs of students.

A companion resource document to the guideline, *One Step at a Time: Educational and Career Explorations, Intermediate Division (Grades 7 and 8), 1984*, was sent to the schools in the fall of 1984. It is aimed at Grade 7 and 8 students and is part of a career-education continuum from Kindergarten to Grade 12/OACS. A fact sheet for the parents of younger children entitled *A Parent's Guide to Career Planning for Children* was also prepared and widely distributed in the province. The 1985 edition of *After 8?* was provided to school boards for all Grade 8 students and their parents.

A new guidance resource document for Grades 9 and 10 is being developed. It will stress relating effectively to others and developing appropriate educational plans.

The Linkage Program

The Linkage I program aligns the contents of ten secondary school subjects in technological studies with the in-school components of apprenticeship and modular-training programs. Graduates of the program who continue their training in these occupations receive recognition for the learning that they achieve while in secondary school. Approximately 12 000 students were involved in the program during the 1984–85 school year.

Multiculturalism and Race Relations

The Ministry of Education continues to express in its guidelines and support documents, where applicable, the need for students to develop an appreciation of each other's culture of origin and to understand and appreciate the points of view of ethnic and cultural groups other than their own.

Approximately 89 000 students are enrolled in the Heritage Languages Program for elementary school pupils.

A French translation/adaptation of the resource guide *Black Studies* is under way. Black students and teachers in French-language schools do not come from the same countries as those attending English-language schools. *Etudes afro-canadiennes*, which will reflect this difference, will be published in the fall of 1985.

Native Education

A Native-as-a-second-language program will be implemented in the schools by September 1986. The new policy will legitimize the status and function of Native languages within the school systems and incorporate the teaching of Native languages into the regular school day at the elementary school level. Native-language courses for credit will also be established at the secondary school level.

As part of the program the ministry will prepare a new curriculum guideline for the teaching of Native languages, increase the number of qualified Native-language instructors, and offer additional grants to school boards that provide Native-language instructional programs.

The report of the Provincial Review on Native Education has been released. It presents information on the impact of ministry initiatives and policies on Native education and makes recommendations. An implementation program for the utilization of the People of Native Ancestry series of curriculum materials, as well as the supplementary kit "Touch a Child", continued this year.

The Ministry of Education continued to co-sponsor the Native Counsellors' Training Program with the Department of Indian and Northern Affairs. The 1984 summer session marked the eighth year of the program's operation. The program was designed to provide the integrated and developmental series of courses in the essential skills, knowledge, and experiences required for the counselling of Native students in elementary and secondary schools. Eighty-two Native people have now received the Native Counsellor's Certificate.

Schools General

A new circular entitled *Schools General* is being developed. The circular will identify, as well as clarify, the current policies and practices of the Ministry of Education. It will also outline the legal and philosophical basis of education in Ontario. Although the document will be directed to educators, it will be of interest to all those who wish to learn more about elementary and secondary education in Ontario.

Sex-Role Stereotyping

Image stéréotypée du rôle des sexes et étude de la condition féminine has been revised and will be released shortly. The revisions include the addition of up-to-date resources and current statistics.

Student Guidance Information Service

The Student Guidance Information Service (SGIS) is a computer-based information-retrieval system that provides career information. It is available to students in the Intermediate and Senior Divisions in both English and French.

SGIS has an extensive data base, which consists of descriptions of approximately a thousand occupations. As well, it includes information on educational requirements, postsecondary institutions, and other guidance-related information such as summer employment, Linkage and apprenticeship programs, résumé writing, job interviews, and occupational trends. The SGIS data base is updated on an ongoing basis so that it provides current information in the area of career education.

A recent survey of SGIS users and an examination of the contents of the data base revealed that SGIS is an integral part of the guidance program in schools. The SGIS team is implementing some of the recommendations that resulted from the survey in preparation for the next school year. A new poster and new artwork for the SGIS publications, as well as revisions to the master list of occupational titles, are being completed.

SGIS is available through Telidon in a number of selected sites across the province, including secondary schools, libraries, and Youth Employment Centres. A survey of Telidon users showed that SGIS was the most popular of the data bases.

As students have come to expect the immediate feedback of information made possible by the availability of microcomputers in the classroom, the batch-processing mode of delivering SGIS career information has become outdated. However, it continues to be the most economical computerized service of its kind, and statistics show an increase in its use. The search for new technological developments to provide an interactive mode of delivery continues.

Values Education

The French version of *Personal and Societal Values* is under development. This document is intended to help teachers implement the values-education policy outlined in *The Formative Years*.

Another Ministry of Education initiative in values education is *Values, Influences, and Peers*. This initiative, also known as Project VIP, was completed in 1984, and the document was released in 1985.

VIP was developed in co-operation with the Ministry of the Solicitor General. The program is designed for Grade 6 pupils and is intended to be used in a team-teaching mode involving a classroom teacher and a police officer.

Since its first pilot phase in 1982, more than seventy Ontario school boards have become involved with VIP, either on a pilot basis or as part of the approved learning programs within school board curricula.

The Ontario Provincial Police and municipal police forces are co-operating in providing officers to support the program.

VIP encourages positive social behaviour. It deals with topics such as values, peer pressure, authority, law, friendships, drug abuse, vandalism, shoplifting, and telling the truth. The program helps students to enhance their self-esteem and to gain the ability to recognize and cope with negative peer pressure. VIP also assists students to improve their moral decision-making skills and to understand the value of being good citizens.

doms) to have his or her children receive elementary and secondary school instruction in the French language in Ontario, regardless of numbers. A comparable right exists for education in the English language, where English is the language of the minority. The bill also contained legislation to empower the Minister of Education to resolve disputes over the provision of French-language education by school boards.

On December 13, 1984, the Minister of Education introduced Bill 160, An Act to Amend the Education Act. This bill provides for the governance of French-language schools and classes under part XI of the Education Act by elected French-speaking trustees, who would qualify for minority-language educational rights under section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. It gives, for the first time, direct control of schools and classes in which education is provided in French for French-speaking pupils to elected trustees representing the Francophone community.

While the legislation is written in terms of French-language schools and classes, it applies equally to English-language schools and classes in areas where English is the language of the minority. The legislation also applies to boards of education and to urban, county, or district combined Roman Catholic separate school boards that meet certain criteria specified within the bill.

The bill, which died on the order paper, was introduced before the close of the session to allow for its widespread consideration during the recess. It is the commitment of the government to reintroduce the bill as a high-priority item at the earliest opportunity in the spring so that it will become law in time to affect municipal elections in November 1985.

On September 30, 1984, there were in Ontario 283 elementary schools and 33 secondary schools in which French was the language of communication, administration, and instruction. In addition, there were 31 secondary schools operating French-language instructional units for the 1984–85 school year. The total number of students enrolled in these units was 23 050 at the secondary level and 68 690 at the elementary level.

It is standard practice in the Ministry of Education to ensure that the needs of French-speaking students are taken into consideration in the development of programs. Continued efforts are also made to produce and distribute French-language versions of all ministry documents, such as the Education Act, the regulations, and curriculum documents, concurrently with English-language versions.

A student-council leadership seminar held entirely in French was offered again this year to French-speaking members of student councils of French-language instructional units at the secondary school level.

French-language programs previously established were maintained during the present year.

Independent Learning Centre

The Independent Learning Centre (ILC), formerly called Correspondence Education, is one of Canada's largest educational facilities. The new name more accurately reflects the services presently offered. Over the years people have come to associate the term *correspondence education* with the exchange of written lessons by mail. Although this exchange is still important, the written approach has been augmented with the latest technology. A computerized record-keeping and scoring system has improved efficiency, and a toll-free electronic phone system provides greater access to assistance. The courses themselves rely on a host of media, including audio cassettes and computers.

During 1984–85, 48 000 new applications for enrolment were received. The majority of the applicants were adults. Work and family commitments prevent some of them from participating in a more structured classroom program. Others enjoy working at their own pace, at their convenience, and in the privacy of their own homes.

The services of ILC are also available to school boards. Day-school students may enrol in courses that are unavailable at their secondary schools. Boards may purchase courses on a cost-recovery basis for use in curriculum development or in the local administration of independent-study programs. In addition, ILC has developed technologically enhanced courses for small secondary schools where a qualified teacher is not available. These courses require equipment and facilities that are not available in the home.

Over half a million assignments were submitted during 1984-85. Twenty-four new courses were released during the year, including Introduction to Computers, Integrated Office Systems, Electronics, Mechanical Drafting, Consumer Studies, Basic English, and English as a Second Language. As well, fifty-six outstanding students and sixteen teachers were recognized at awards receptions held during the year in Toronto, Hamilton, Windsor, London, Barrie, Ottawa, and North Bay.

Increasingly, the telephone has become a vital link with students. Up to 1000 calls per day are received on the toll-free system. As well, the telephone tutorial service has been expanded to two evenings per week and has provided over 1400 hours of tutorials to students during 1984–85. Taped telephone conversations with teachers are an integral part of the English as a Second Language course.

The *Independent Learning Centre Course Selection Guide* in English and French provides information about the courses and services offered to Ontario residents.

Provincial Schools

The Provincial Schools Branch is responsible for the general planning, leadership, direction, and supervision of the direct educational services offered by the ministry to residents of the province for whom local provision is not made. The branch provides day and residential education programs in Demonstration Schools for the Learning Disabled and in schools for the blind, the deaf, and the deaf-blind; and educational programs in Training Schools, Developmental Centre Schools, and Regional Schools for Nursing Assistants. The branch also provides teacher-education programs at the Demonstration Schools and at the schools for the blind and the deaf. These schools also serve as resource centres for local school boards offering programs for exceptional students.

Demonstration Schools

The Ministry of Education provides the services of three Demonstration Schools for Ontario children with severe learning disabilities. These schools include the

Trillium School in Milton, Centre Jules-Léger in Ottawa, and Sagonaska School in Belleville. Although the primary responsibility for providing appropriate educational programs for students with learning disabilities remains with school boards, the ministry recognizes that some students require a residential school setting. These Demonstration Schools were established to provide special residential education programs for students between the ages of five and twenty-one years. The activities associated with the residential components of the programs are designed to enhance the development of each student's academic and social skills. One of the basic objectives of each of these schools is to develop the abilities of the students enrolled to the point where they will be able to return to programs operated by local school boards.

Both the Trillium and the Sagonaska schools are operated directly by the Ministry of Education. The Trillium program has an enrolment of forty students, whose language of instruction is English. The Sagonaska program is designed to meet the needs of Anglophone students with specific language-learning disabilities, and currently thirty-nine such students are enrolled.

The Centre Jules-Léger is funded by the Ministry of Education under a contractual agreement with the Faculty of Education, University of Ottawa. The Faculty of Education is responsible for the delivery of the total program at the centre. The current enrolment of thirty-four Francophones includes mainly students with general learning disabilities and, as of September 1983, students who have been diagnosed as having a specific language-learning disability (aphasia).

An in-service teacher-education component is provided at each Demonstration School. This service is designed so that methodologies and materials can be shared with locally operated programs across the province.

Schools for the Blind

The W. Ross Macdonald School in Brantford is one of the most modern schools for the blind in the world. It currently has an enrolment of 234 students. The school program, which provides a high standard of education tailored to the needs of blind students, prepares these students to live independently in an environment that is not artificially sheltered. The curriculum is based on the general programs developed for all students in the province and offers a full program from Grade 1 to secondary school graduation. A training program for teachers of the blind and the deaf-blind is provided at the school in association with the Faculty of Education, University of Western Ontario.

Comprehensive, personalized life-skills programs are designed to train students to function competently in many of the same work environments as non-handicapped persons. Concerted efforts are also being made to promote higher levels of educational and social integration of visually handicapped students within the community. In order that students may also continue to experience the benefits of a family setting, weekly transportation home is provided where feasible. Students from Northern Ontario have the opportunity to travel home at least once a month for extended weekends.

Through workshops, seminars, special courses, and increased distribution of free large-print textbooks to schools, the W. Ross Macdonald School has expanded its role as a provincial centre for the visually handicapped. The school is also assuming the co-ordinating role in providing audio and braille materials to school-age and postsecondary students throughout the province, and it offers professional services and guidance to other provincial ministries of education on an interprovincial, co-operative basis.

The W. Ross Macdonald School provides one of the leading programs in North America for multihandicapped deaf-blind students. The program serves the Province of Ontario and also offers education to deaf-blind students from British Columbia, Alberta, Saskatchewan, and Manitoba. There are currently forty-eight such students in the program.

Schools for the Deaf

The ministry operates three schools for the hearing-impaired: the Sir James Whitney School in Belleville, the Ernest C. Drury School in Milton, and the Robarts School in London. All three are regional resource centres for the hearing-impaired and provide a broad range of services to local school boards and agencies, in addition to their programs for their own students. These services include audiological and psychological assessment, educational programming, consultation in support of local programs, preschool visits, family-counselling courses, and the provision of information to the public.

The Robarts School, with an enrolment of 66 residential and 61 day students, and the Ernest C. Drury School, with an enrolment of 87 residential and 217 day students, offer five-day-a-week residential programs, with all residential students returning home each weekend. The Sir James Whitney School, with 164 residential and 66 day students, provides a seven-day-a-week residential program throughout the school year, since the school serves the distant northern areas of the province. It makes provision for weekly trips home for more than half of its students; all students manage to return home every third week on average.

These schools provide educational programming from Kindergarten to secondary school graduation, encompassing a comprehensive range of elementary, secondary, vocational, and occupational course options, in addition to the specialized teaching and training required in the area of hearing impairment. The unique and varied problems resulting from this handicap have always necessitated small groupings and personalized programming. Such programming is being continuously refined and extended to provide these children, wherever possible, with the same school experiences as those available to non-handicapped children. These include opportunities for integration at local schools; academic, vocational, and occupational classes in the provincial schools; and programs for those who are multi-handicapped. Graduating students can be granted Ontario Secondary School Diplomas. Ongoing liaison with adjacent health facilities – the Chedoke-McMaster Family Services Centre in Hamilton, the Children's Psychiatric Research Institute in London, and Beechgrove Regional Children's Centre in Kingston – gives the schools considerable access to outside expert opinion and increases their capability to create programs for students with diverse and sometimes multiple handicaps.

Four graduates from the schools for the deaf were accepted last year at Gallaudet College, Washington, D.C., the only recognized liberal-arts college for the deaf in the world; thirty entered other post-secondary programs; twenty-one graduates entered regular employment.

The Teacher Education Centre in Belleville provides a one-year postgraduate training program for certificated teachers and selected university graduates with hearing impairments. This program prepares trainees to work in schools and classes for the hearing-impaired. Twenty trainees are currently enrolled at the centre. They will receive the Ontario Diploma in Deaf Education on the successful completion of their studies.

Developmental Centre Schools

There are currently some 350 students in the seven Developmental Centre Schools located in residential facilities operated by the Ministry of Community and Social Services. These students are mentally retarded, developmentally handicapped, or emotionally disturbed; many are multi-handicapped. Specially trained teachers work with multihandicapped retarded children who have hearing, visual, orthopaedic, and, in many cases, behavioural problems. Secondary school programs are offered in several schools where the need for them has been indicated.

The prime goal of the schools is to provide opportunities for each student to acquire the basic skills, knowledge, and attitudes that he or she needs for participation in society. Therefore, programs have been designed to encourage student participation in social and recreational activities in both the school and the community. Communication skills, motor skills, and life skills are included in all of these programs. The concept that these students can and should be integrated into the community is being increasingly accepted by members of the host communities, whose positive support of the programs has been encouraging.

Negotiations are continuing with local school boards to assume responsibility for educational programs in the Developmental Centre Schools within their jurisdictions. These programs would be funded under the general legislative grants regulation. Since September 1982 five programs have been transferred. Negotiations to transfer the remaining seven programs are continuing; it is expected that most will be transferred by September 1985. These transfers fulfil the spirit of recent legislation and will facilitate staffing, supervision, and programming in these programs.

Training Schools

The four Training Schools located in Cobourg, Oakville, Simcoe, and Sudbury provide secure care and education for approximately 524 wards. These residential facilities are operated by the Ministry of Community and Social Services under the Training Schools Act, 1976.

Educational programs are operated on a co-operative basis in each school. These co-educational schools accommodate students from twelve to sixteen years of age who have, in most instances, been declared delinquent by a provincial juvenile and family court.

The Oakville school provides secure detention and secure treatment in addition to secure care. The secure-detention portion of the population includes those who have been charged with an offence for which an adult would be liable to imprisonment for more than two years.

The secure-treatment population is composed of children who have been assessed as having a mental or emotional disorder. Full initial and continuing assessments are carried out to establish appropriate individual educational programs. Regular, remedial, and special education programs are provided both at the elementary and secondary school levels. The students generally have a behavioural exceptionality, although there are some learning-disabled students and some slow learners. Along with the core subjects, students are provided with extensive vocational and life-skills courses. Close community liaison is provided for students returning to the school system.

Regional Schools for Nursing Assistants

The five Regional Schools for Nursing Assistants are located in Hamilton, London, Sudbury, Thunder Bay, and Toronto and have a total enrolment of 448 students. Classes begin in September and March, and the schools function throughout the twelve months of the year.

The program is thirty-six weeks in length and provides theory in nursing, biology, and social sciences, as well as planned clinical experience, which is supervised and evaluated by the registered nurse-teacher faculty. The clinical practicum is provided in a variety of community health-care settings. The curriculum guidelines reflect the Standards of Nursing Practice for Registered Nursing Assistants of the College of Nurses of Ontario. Graduates are recommended for admission to the provincial examination conducted by the college, which leads to initial registration and certification as nursing assistants.

The Regional Schools for Nursing Assistants are administered by the Ministry of Education and funded by the Ministry of Colleges and Universities.

Research and Information

The Research and Information Branch is responsible for planning and administering a program of educational research, collecting and disseminating statistical information, supporting strategic planning, providing corporate advisory and analysis services and special-project management support, and operating the Information Centre.

The Contractual Research Unit manages the branch's educational-research program, a central research service funded by the two ministries. Its current educational-research priorities include a comprehensive investigation of the impact of technology, particularly of microcomputers, on teaching and learning in the classroom; the roles, responsibilities, and training of supervisory officials; the effective implementation of modes of instruction in the schools; and the training and in-service needs of teachers.

The branch is the focal point for the collection and dissemination of statistical information. Through its Statistical Information Services Unit, it supports the operating, planning, and policy functions of the Ministries of Education and of Colleges and Universities. This unit manages information, carries out special projects, analyses and interprets educational statistics, and provides consultative services on survey design and methods and on the use and application of data. Education statistics are made available through periodic reports, regular publications, and special releases.

An important part of the work of the branch is its contribution to the strategic-planning process of the ministries. Through its Strategic Planning Services Unit, the branch provides support and guidance to senior managers of the two ministries in their development of statements of corporate direction and in their linking of these statements to annual planning cycles.

Through its Policy Advisory Group, the branch provides policy advice and support services to the deputy minister and the minister on a broad range of corporate policy matters. The group also provides leadership and project-management support, on request, to all divisions.

The branch's Information Centre delivers an extensive range of information and reference services to staff at all levels within the two ministries.

Special Education

In the implementation of the Education Amendment Act, 1980 (Bill 82), each school board submitted to the ministry in May 1984 a report on its review of its official special education plan as presented in 1982 and as amended in 1983. The 1984 report outlined the board's review process and presented the findings of the review. It included any amendments to the original plan and listed achievements in implementation, as well as further steps to be taken in 1984–85. Each regional office of the ministry reviewed the report of each school board in its region and identified strengths in implementation and matters that required further study and planning in 1984–85.

To assist school boards in their review and planning in 1984–85, the ministry issued *Procedures for School Boards in the Annual Review and Amendment of Special Education Plans and in the Preparation of a Consolidated Report on the Provision of Comprehensive Special Education Programs and Services by September 1, 1985.* These procedures specified the areas of special education to be reviewed by each school board, the requirements in the review and amendment process, and the topics and format to be used in submitting the 1985 report. The consolidated report, when fully completed and approved by each board, will constitute a public record of each board's compliance with the legislation by September 1, 1985.

The regional offices of the ministry continued to provide a consultative service to boards both in their planning process and in their operation under the new legislation. The operation of a board's Special Education Advisory Committee was given special emphasis by the regional offices, including the provision of leadership workshops for committee members and school board officials.

Memorandum No. 81 announced a special agreement among the Ministries of Education, Health, and Community and Social Services to ensure that no school-age child is deprived of school attendance because of the need for health support services during school hours. Each of the three ministries has accepted responsibility for the provision of a specific area of health support services. At the local level, the provision of such services is shared by school boards, the Home Care Program of the Ministry of Health, and agencies funded by the Ministry of Community and Social Services. The year 1984–85 has been a pilot year in the implementation of this program. Advisory committees have provided feedback and recommendations so that any necessary refinements to the program can be effected before full operation begins in September 1985.

Progress continued on a longitudinal study of the Education Amendment Act, 1980 (Bill 82). This study, covering the development of the special education legislation, the pilot year (1980–81), and program implementation, is designed to document the various stages of these processes and to provide a record of this important period in the history of Ontario education.

The Ontario Special Education (English) Tribunal has conducted five leave hearings since its establishment in June 1983. In four cases leave was granted, and in one case leave was denied. One leave hearing has been conducted by the Ontario Special Education (French) Tribunal. One appeal hearing has been conducted by a regional tribunal, and the appeal was dismissed.

Officials of the Ministry of Education are conducting a review of all of the special education legislation. As a consequence of this review, a paper will be developed for discussion across the province in the months ahead.

The Ministry of Education continued to work with the Ministry of Community and Social Services to effect the phasing-out of the latter ministry's involvement in the education of learning-disabled pupils as the Education Amendment Act, 1980 is phased in. The interministry Vocational Rehabilitation Services/Learning Disabilities Task Group's co-operative planning approach, involving school boards, parents, parent groups, and the regional staff of the two ministries, has resulted in a significant decrease in the number of cases funded through the Ministry of Community and Social Services' program. Every effort has been made to ensure that returning students are being provided with appropriate placements by their local boards.

The implementation of the new secondary school program and diploma requirements in the 1984–85 academic year has stimulated considerable discussion of issues related to programs and services for exceptional pupils in the secondary schools. Special education personnel in the regional offices and in the Special Education Branch were available to school boards, provincial organizations, and parent groups to interpret ministry policy related to exceptional pupils at the secondary level.

The Special Education Branch has also been closely involved in the curriculum guideline renewal process. Members of the branch liaise with curriculum project teams in order to ensure that all of the curriculum guidelines now under revision contain information to assist teachers in adapting their courses to meet the needs of exceptional pupils. Wherever possible, a teacher qualified in special education and experienced in either the Intermediate or Senior Divisions is included in each writing team.

The major revision and extension of curriculum support documents for the learning disabled has been completed, and those for gifted and behaviourally exceptional pupils approaches finalization. As well, the support document *Vision* is now being revised. These publications will encompass all divisions and will provide significant help to teachers in their development and implementation of instructional programs. In addition, the fact sheet *Education for Children With Special Needs* is being revised.

A revision of the resource book *Designing Schools for the Physically Handicapped* is in progress. This document is an example of the ministry's efforts to ensure that the needs of exceptional pupils are met in the local community school wherever possible.

In December 1984 a revised *Special Education Information Handbook* was distributed to principals of elementary and secondary schools, trustees, board officials, and appropriate interest groups. This document is intended to assist those who plan programs for children with special needs, both at the board and school levels.

Special education teacher education continued to be an important activity. As a follow-up to the May 1983 Ontario Institute for Studies in Education symposium, a two-day workshop was held in June 1984. It involved representatives of the Ministry of Education, the Ministry of Colleges and Universities, faculties of education, the Ontario Association of Educational Administrative Officials, the Ontario Institute for Studies in Education, and the Ontario Teachers' Federation. A draft special education resource book for the Additional Qualifications Courses was presented and discussed at the workshop.

In conjunction with this activity, the two ministries developed a proposal to revise the Special Education Additional Qualifications Courses Guidelines. This proposal, which is designed to update the course guidelines, to modify the format of the courses to make them more compatible with the university delivery system, and to provide teachers with increased opportunities to bring themselves up to date in special areas, has been discussed with each teacher-education institution in the province. It is planned that the revised guidelines will come into effect in September 1986.

Special Projects

Learning Materials Development Plan and French-Language Fund

The Learning Materials Development Plan and the French-Language Fund (Learning Materials) continued to provide funding to publishers, media producers, non-profit organizations, and individuals for the development and production of needed Canadian learning materials. Many different types of learning materials have been produced (books, kits, films, videotapes, sound filmstrips, cassettes, and records) in such varied subject areas as the arts, guidance, special education, environmental studies, English and French as second languages, drama, education of and about Native peoples, social studies, health education, music, Canadian literature, and family studies.

Through the 1984 Learning Materials Development Plan competition, thirty-seven (thirty-one English-language and six French-as-a-second-language) projects were funded for the development of print and non-print materials.

Circular 14

Circular 14, the annual publication listing all textual materials that have been reviewed and approved for use in Ontario schools, contained 192 new English-language and 89 new French-language titles in 1984. In selecting textual materials for use in a subject area, a school must choose from those listed in *Circular 14*, unless permission to use unlisted materials has been granted by the Minister of Education. Over 95 per cent of the materials currently listed in *Circular 14* are of Canadian authorship and manufacture.

Book Purchase Plan

Under the Book Purchase Plan each school and board office in the province has an opportunity to order sample copies of Canadian books listed for the first time in *Circular 14*. During 1984 schools and boards were provided with 340 355 copies of 218 titles under the plan.

Student Exchanges and Educational Trips

Three-month international student-exchange programs were conducted with France, Switzerland, Italy, and West Germany. Two hundred and eighty-four European students – a record number – were hosted by their Ontario partners and attended Ontario schools.

The Special Projects Branch conducted three-day orientation sessions for the European students immediately on their arrival and offered a five-day educational/cultural excursion throughout Ontario and Quebec midway through the program.

The Ontario exchange students travelled to France, Switzerland, Italy, and Germany, where they were hosted by their European partners and attended school.

A four-week German-language immersion course was offered to twenty-five Ontario secondary school students during the summer of 1984. The first three weeks of the course were held in Kulmbach, Bavaria, and students spent the last week in Berlin. A three-week French-language immersion course was held near Montreux, Switzerland, and was attended by thirty Ontario students in 1984.

A three-month exchange with Quebec students was arranged for 185 Ontario students. A total of 1125 students from French-language instructional units travelled to Quebec for short educational visits. Within Ontario arrangements were made for 1578 students from French-language instructional units to participate in short-term visits or exchanges with Ontario schools.

Educator Exchanges

In 1984–85 one Ontario teacher and a teacher from Switzerland exchanged places, and a similar exchange was conducted with Bermuda. A pilot program between Ontario and New Zealand is continuing. Also during the year, thirty-four Ontario teachers travelled to the United Kingdom, and three Ontario teachers travelled to the United States under educator-exchange programs co-ordinated by the League for the Exchange of Commonwealth Teachers and the Department of Education of the United States. These programs are conducted annually. Thirty-nine Australian teachers are on exchange in Ontario this year, with the same number of Ontario teachers in Australia. As well, two superintendants are on a short-term exchange with two of their counterparts in the United Kingdom.

During the year seven Ontario teachers exchanged teaching assignments with teachers from other provinces. At a time of declining enrolment, when promotion and mobility are restricted, intraprovincial exchanges for teachers and administrators are being encouraged by the ministry.

Ontario Student Leadership Centre

The Ontario Student Leadership Centre on Lake Couchiching, near Longford Mills, again hosted courses in student-leadership development, which ran from June to September. In 1984 there were nine courses in seven separate programs. All programs had full enrolment, and some received applications from more students than could be accommodated. The athletic courses, which in 1983 operated with 336 girls and 334 boys, accepted 384 girls and 384 boys in 1984. The total number of students attending all of the courses was 1388. The total included three hearing-impaired boys and three hearing-impaired girls, as well as interpreters from Provincial Schools. Programs are staffed by qualified teachers from school boards, universities, and the Ministry of Education. In addition to the ministry programs, youth and adult groups used the centre during May, September, and October.

Ontario Young Travellers

Toronto has a concentration of provincially sponsored educational and cultural resources – the Ontario legislative buildings, the Ontario Science Centre, the MacLaughlin Planetarium, the Royal Ontario Museum, the Art Gallery of Ontario, and Ontario Place – which make a visit to Toronto a valuable experience for any student. However, for students who live far from the city, the costs of such a visit can be high. The Ontario Young Travellers program, under which such visits fall, is available to Grade 8, senior elementary, special education, and mixed Grade 7 and 8 classes, as well as to Grade 7 classes that are the last grade in an elementary school.

The program provides financial assistance to students from Northern Ontario whose education might be enhanced by a visit to the provincial capital. This assistance is used to help defray transportation costs from the school to Toronto and to cover the cost of meals and accommodation for students who attend schools that are located more than 800 km from Toronto. Each school must provide evidence that its students' visit is integrated with the school curriculum, outline follow-up activities, and provide assurance of adequate adult supervision. During the year approximately 5400 students from Northern Ontario visited the provincial capital under the auspices of the Ontario Young Travellers program.

Project Canada

This national class-twinning program – initiated, financed, and administered by the Ministry of Education – is conducted in co-operation with the ministries of education of the other provinces (Quebec excepted) and the northern territories. It continues to provide young people with the opportunity to develop a sense of national pride. Through the exchange of correspondence and classroom projects, Ontario students gain a broader understanding of the multicultural character of Canada. During the year 657 Ontario classes were twinned with classes in other provinces.

Ontario-Quebec Class Twinning Program

The Ontario-Quebec Class Twinning Program is a correspondence program that provides opportunities for students at all levels of education to exchange ideas and information with their peers in the other province. Participation in the program increases learning about another region and the people who live there and can foster friendships between students of different communities. During the 1984–85 school year over 250 Ontario classes participated in this program.

Summer Employment Programs for Students

The ministry's Experience Program in the area of summer employment for students is run in co-operation with the school boards. The boards are invited to submit applications for projects of an educational nature, such as monitoring or tutoring programs or the preparation of educational kits. Applications are considered on the basis of merit and geographic distribution. In 1984 the ministry approved 223 projects. Through grants from the ministry (the funds for which come from the Ontario Youth Secretariat), school boards hired 1047 students to work on their projects. An additional 74 students were employed by the ministry under the program.

Official-Language Monitors Program

This program, co-ordinated by the Council of Ministers of Education, Canada, and financed by the federal Department of the Secretary of State, is designed to encourage bilingual postsecondary students who are attending a university or college in a province or area where their mother tongue is the second language to act as second-language teaching monitors to teachers of French or English as a second language.

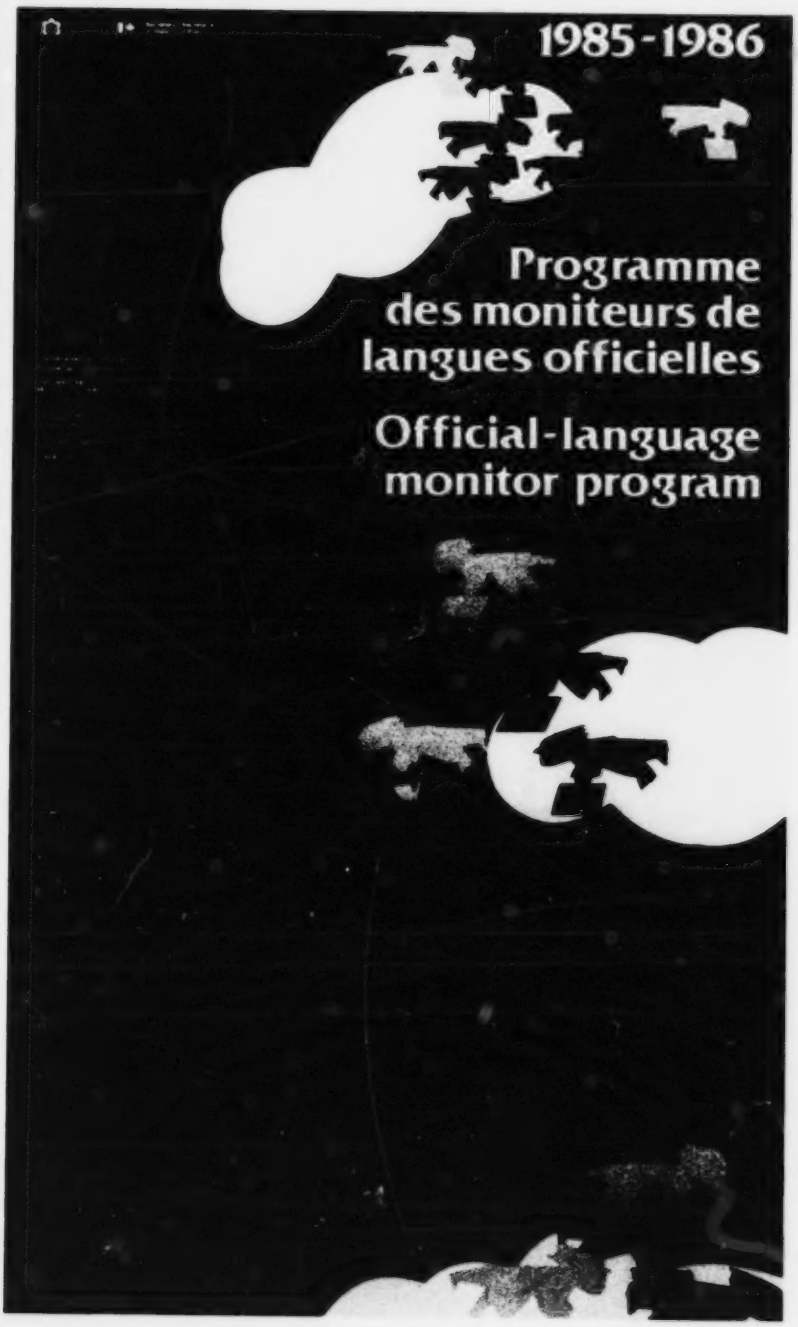

A total of 403 students, of whom 367 are Francophones and 36 are Anglophones, at fifteen Ontario universities and four community colleges are being paid $3000 each to act as part-time monitors in the schools of forty-three Ontario boards, five community colleges, and thirteen universities. The students work eight hours per week with small conversational groups.

Thirty-four Francophone students are also acting as part-time French monitors, providing cultural and linguistic reinforcement in the French-language instructional units of nine school boards.

The program also serves centres that are distant from a university by providing Francophone monitors for twenty-five hours per week. Nineteen of these former university students are in French-language instructional units, and ten are working in the classrooms of French-as-a-second-language teachers in a total of twenty-four school boards. These monitors receive $7790 for ten months of full-time work.

Approximately 75 per cent of all of the monitors in Ontario are from other provinces, and some 25 per cent are Franco-Ontarians.

Canadian Studies Seminars for Educators From Western Europe

Each summer the ministry organizes two two-week seminars in Canadian studies for educators from Western Europe. These programs are offered in reciprocation for seminars that are open to Ontario educators in European countries.

Candidates pay a nominal course fee; the ministry provides the staff and program organization; and the federal Department of External Affairs provides a generous living-allowance subsidy. The academic and cultural program includes lectures designed to give visiting educators an overview of Canada and our education system, numerous cultural excursions, and contact with Ontario educators.

Seminars in Europe for Ontario Educators

Twelve seminars in seven Western European countries were open to Ontario educators. These programs, of two to four weeks' duration, include both academic and cultural activities designed to broaden an educator's knowledge of the country and its education system, politics, economics, history, culture, and arts, and in some cases to increase his or her language fluency. Some seminars are partially subsidized by the host country; others are fully subsidized and are offered at no cost to Ontario teachers.

Interchange on Canadian Studies

The Interchange on Canadian Studies Conference is a week-long forum on national issues for Canadian secondary school students; it is held in a different province or territory each year in late April and early May. The interchange is funded by Open House Canada, and its purpose is to examine issues pertinent to Canada and to increase students' understanding of our identity as a nation.

Last year nineteen Ontario students were given a two-day orientation in Toronto conducted by the Special Projects Branch; they then travelled to Prince Edward Island for the conference, where they were the guests of their Prince Edward Island partners. During the summer the Ontario students reciprocated by having their Prince Edward Island partners for an exchange visit.

Education Week

Each year the Special Projects Branch arranges for the hosting of Education Week. Education Week 1984 was co-operatively hosted by the Toronto Board of Education and the Metropolitan Toronto Separate School Board. Because 1984 was the year of the province's bicentennial anniversary, the Education Week theme chosen was "Education: A Celebration – L'éducation, c'est une fête". The opening ceremonies, held at Roy Thomson Hall in Toronto, involved all of the school boards in Metropolitan Toronto. The Minister of Education provided the opening address and announced the establishment of "Egerton Ryerson Day" to be observed on the first school day of every Education Week beginning in 1985.

The Ontario Secondary School Students' Association

The Ontario Secondary School Students' Association (OSSSA) is a provincial organization run by and for students involved in student council activities, with the objective of promoting communication and co-operation among student councils in Ontario, providing leadership training, and representing the interests of student councils in dealing with the Ministry of Education and other organizations.

A twelve-member cabinet, each member from a different region of Ontario, is elected each year at the Student Council Leadership Course held in September at the Ontario Student Leadership Centre near Longford Mills. The cabinet holds four weekend meetings a year in Toronto.

On May 2, 1984, 124 secondary school students took over the provincial legislature for a day-long student parliament – a bicentennial project cosponsored by the OSSSA and the Ministry of Education.

Grants

Details of the 1985 general legislative grants were released in March. Provincial grants to school boards for 1985 will total $3151.8 million, an increase of $121.5 million or 4 per cent over the 1984–85 printed estimates of $3030.3 million.

The grants for special education were increased in 1985 to $185 per pupil at the elementary level ($166 in 1984) and $132 at the secondary level ($119 in 1984). The per-pupil amount for trainable-retarded pupils was increased from $3930 in 1984 to $4100 in 1985.

The declining-enrolment provisions introduced in 1981 were continued in 1985. Thus, the declines in enrolment experienced by a board between 1984 and 1985 and between 1983 and 1984 were recognized for grant assistance in 1985.

Funding for Heritage Languages programs was increased to $31.75 per classroom hour, up from $30.50 in 1984.

The expenditures for continuing-education programs in driver education, secondary school credit courses, and adult basic education were recognized for grant purposes at the same level as day-school programs in terms of full-time equivalent enrolment.

The additional allowances to help boards replace technical and vocational equipment were continued.

Grants for the teaching of French both as a first and as a second language were increased by approximately 4 per cent over the 1984 levels.

The maximum ordinary expenditures per pupil recognized by the ministry for grant purposes were also increased. The ceiling for elementary school pupils was raised to $2396, up from $2297 in 1984. The ceiling for secondary school pupils was raised to $3275, up from $3140 in 1984. These basic grant-ceiling figures were adjusted upwards by weighting factors to give boards extra grants to compensate for unusually high costs related to the provision of certain programs and to local factors such as sparse population and the geographical location of the boards.

The amounts paid to school boards out of the Ministry of Education's general legislative grants varied from board to board, depending on the individual board's ability to raise revenues from local assessment. The equalizing of assessment for this program was based on a five-year average of the assessment-equalization factors published by the Ministry of Revenue. For 1984, a four-year average was used.

The priority for the capital funding of projects providing school accommodation in new housing developments continued. Funds were made available for emergency projects involving health, fire safety, roofing, and heating-equipment replacements. Facilities for special education and those necessary for program improvement were also given priority.

The general legislative grant announcement did not include any specific provisions relating to the extension of public funding for pupils enrolled in Grades 9, 10, and 11 in Roman Catholic separate schools. The government is planning to introduce legislation in this regard. When the legislation is in force, the grants will be amended to provide for the extended funding and to address the related effect on enrolments in secondary schools of boards of education.

Regional Services Division

The ministry's six regional offices promote the implementation of provincial policies related to education. They provide encouragement and information to school systems, which have the primary responsibility for implementing these policies.

The regional office personnel are the ministry's "eyes and ears" in the field; they endeavour to be aware of new developments and monitor, review, and evaluate policy, the implementation of policy, and practice. They also assist school boards in the evaluation and improvement of their own school programs.

For example, in 1984, four provincial reviews and four co-operative reviews were completed, with comprehensive reports prepared to guide further development and improvement.

The regional offices also perform additional services, particularly in Northern Ontario. They supervise instruction, distribute films and books, and provide a variety of direct consultative services to schools and boards in both English and French.

Legislation

On June 25, 1984, Bill 114, An Act to Amend the Education Act, was introduced in the Legislature as a result of the proclamation of the Young Offenders Act and the repeal of the Juvenile Delinquents Act. This provided the Ministry of Education with the opportunity to review its policy for dealing with habitually absent pupils.

The introduction of the legislation elicited considerable response. Amendments to the Education Act in respect of habitual absence will be reintroduced in the Legislature once the ministry has had the opportunity to analyse fully the comments received.

Advisory Committees

The Ministry of Education continues to consult with a wide range of groups and organizations in the development of its policies and procedures. Much of this consultation is done through committees and councils that include representatives from the groups most affected.

Ministry of Education Advisory Council on Special Education

The purpose of the Ministry of Education Advisory Council on Special Education is to assist the ministry in ensuring that its work in the area of special education is tailored to the specific needs in that field. Represented on the council are the Ontario Alliance for Children, the Council for Exceptional Children, the Ontario Council of Administrators of Special Education, the Ontario Advisory Council on the Physically Handicapped, the Ontario Psychological Association, the Ontario Catholic Supervisory Officers' Assocation, the Ontario Association for Education Administrative Officials, the Ontario School Trustees' Council, the Ontario Teachers' Federation, and the pediatricians of the Ontario Medical Association.

Un document conforme à la politique

Ministerial Agencies and Commissions

Commission on Financing Elementary and Secondary Education in Ontario

This six-person commission was appointed on July 30, 1984. It is chaired by H. Ian MacDonald, former president of York University.

The mandate of the commission is to:

- study the appropriateness of the current grant plan for elementary and secondary education;
- consider the degree of local participation through property taxes with due regard to local decision-making and accountability;
- study the availability of resources to local school boards in the attainment of educational objectives with due regard for demography and geography;
- consider alternative methods of financing elementary and secondary education with due regard for the allocation of responsibility for fiscal decision-making and accountability;
- address financial issues raised by constituent members of the educational community and other interested parties;
- make recommendations, after due consideration and study, with respect to the matters inquired into by the commission.

The commission will report to the Minister of Education as soon as practicable, but no later than October 31, 1985.

Commission of Inquiry Into the Role and Status of Private Schools in Elementary and Secondary Education in Ontario

On August 2, 1984, the Minister of Education appointed Dr. Bernard Shapiro, the director of the Ontario Institute for Studies in Education, as a one-man commission to inquire into the role and status of private schools in elementary and secondary education in Ontario.

The mandate of the commission is to:

- document and comment on the contribution of private schools to elementary and secondary education in Ontario;
- identify possible alternative forms of governance for private schools and make recommendations for changes deemed appropriate;
- assess whether public funding, and its attendant obligations, would be desirable and could be compatible with the nature of the independence of private schools.

The commission will report to the Minister of Education as soon as possible, but no later than October 31, 1985.

Commission for Planning and Implementing Changes in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario

This eight-person commission was appointed on July 30, 1984. The commission is chaired by William T. Newnham, the former president of Seneca College of Applied Arts and Technology. The vice-chairman is Edmund Nelligan, a former director of education of the Metropolitan Toronto Separate School Board.

The mandate of the commission is to:

- conduct "arbitrations" with respect to any disputes that may arise concerning capital facilities;
- consider the precise legal and financial means by which the new policy can be implemented;
- receive and adjudicate on the plans of implementation submitted by the separate school boards;
- discuss and make proposals concerning the matter of school board boundaries;
- work with the Ontario Teachers' Federation, the school boards, and the Education Relations Commission to ensure that all teacher-personnel matters are addressed in a fair and equitable manner.

The commission advises the Minister of Education on the specific means by which the new policy can best be carried out and is responsible for the overall administration of its implementation. It is expected that the commission will be dissolved on July 1, 1987.

The Languages of Instruction Commission of Ontario

The Languages of Instruction Commission of Ontario was established in 1973 to help resolve conflicts between school boards and parents over the provision of educational programs in the language of the minority group, whether it be English or French. The commission meets monthly to consider matters referred to it by English-language or French-language advisory committees, including recommendations submitted by such committees, or, in the case of boards that have no formal committee to deal with such matters, by groups of ratepayers.

Since its inception the commission has been able to bring most issues referred to it to a satisfactory conclusion and continues to work on those that have not yet been resolved.

The Provincial Schools Authority

The School Management Committee was established in 1975 to act as the bargaining agent for the Ministries of Correctional Services, Education, and Health, all of which employ teachers. The decision to give provincially employed teachers the same bargaining rights as school-board-employed teachers has, under the School Boards and Teachers and Collective Negotiations Act, 1975, necessitated the creation of the Provincial Schools Authority. The authority is the official employer of the provincial teachers and negotiates on behalf of the ministries with the organi-

zation established by the teachers to represent them. It has also dealt with problems arising out of the administration of the agreements reached.

The following agencies and commissions, which report through the Ministry of Education, have tabled their annual reports before this assembly: The Teachers' Superannuation Commission, the Education Relations Commission, and the Ontario Institute for Studies in Education.

Publications

This is a partial list of publications issued during the 1984–85 fiscal year.

Guidelines

- *Computer Studies, Intermediate and Senior Divisions, 1983* (French)
- *Guidance, Intermediate and Senior Divisions, 1984* (French)
- *Technological Studies, Intermediate and Senior Divisions, 1985, Part A: Policy for Program Planning*

Support Documents

- *Basically Right, English, Intermediate and Senior Divisions*
- *One Step at a Time: Educational and Career Explorations, Intermediate Division (Grades 7 and 8)* (English and French)
- *Science in the Primary and Junior Divisions* (French)
- *Visual Arts, Primary and Junior Divisions*

Other

- *Affirmative Action for Women Employees of School Boards* (English and French)
- *The Arts in Ontario Schools: A Discussion Paper* (English and French)
- *Canadian Studies Seminars for European Educators, Summer 1985* (English and French)
- *Circular 14, 1985*
- *Circular 14A, 1984*
- *Circular 14B, 1984*
- *Directory of Education, 1984/1985*
- *Directory of School Boards, 1984*
- *Education Ontario* (quarterly tabloid, English and French)
- *Education Statistics, Ontario, 1983*
- *Education: What's in It for You?* (English and French)
- *Elementary and Secondary School Funding in Ontario* (English and French)
- *Independent Learning Centre: Correspondence Education, 1985–86*
- *Independent Learning Centre: Give Yourself Credit*
- *Values, Influences, and Peers*

ISSN 0317-6436

Ontario

Rapport du ministre de l'Éducation

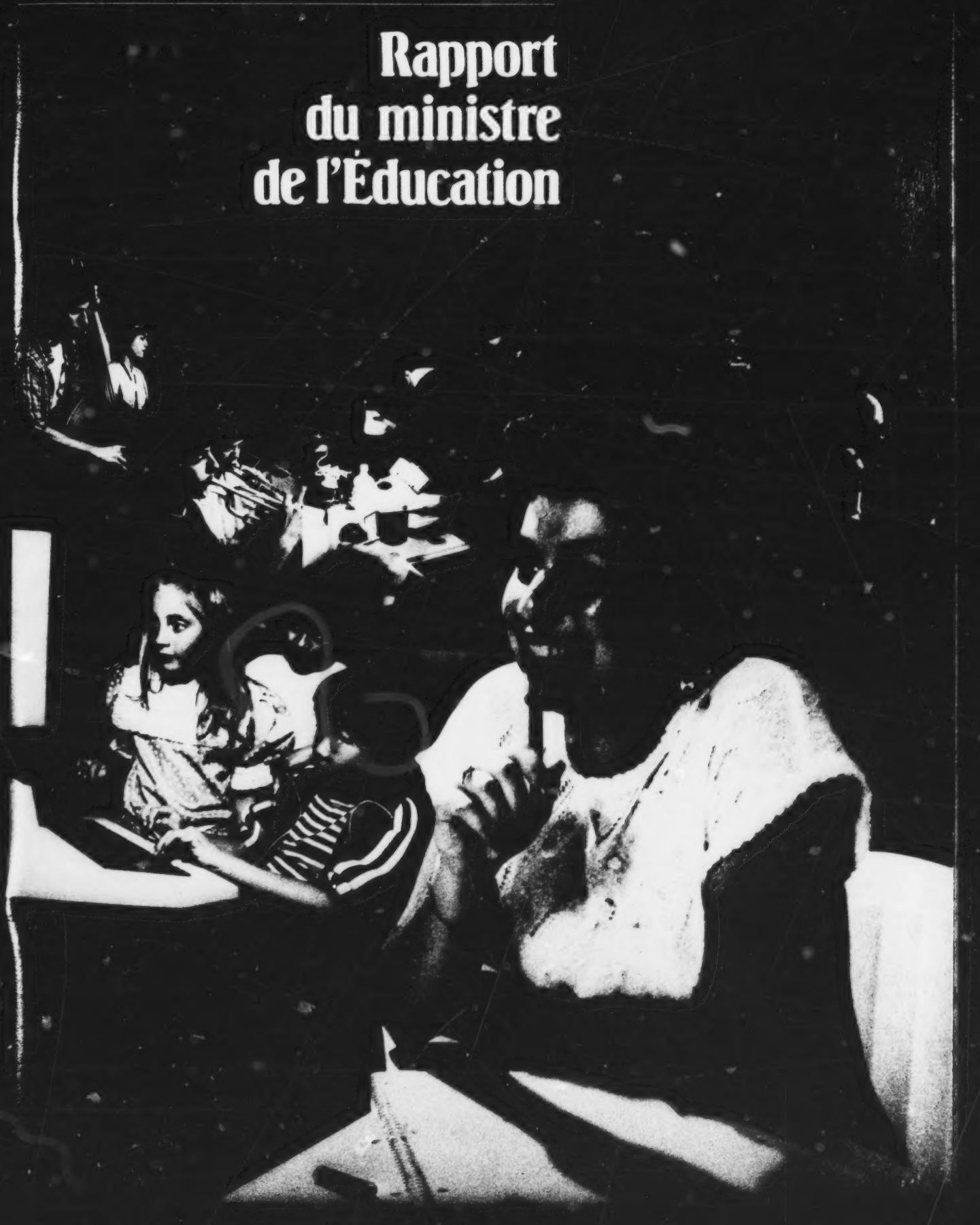

LES BUTS DE L'ÉDUCATION
en Ontario

1. *Réagir aux procédés dynamiques de l'apprentissage*
2. *Faire preuve d'imagination, de souplesse et de créativité à l'école et dans la vie*
3. *Acquérir les connaissances et les aptitudes fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées au moyen de mots, de nombres et d'autres symboles*
4. *Se maintenir en forme et en bonne santé*
5. *Prendre plaisir à participer à divers modes d'expression artistique, seul(e) ou en collaborant avec d'autres*
6. *Acquérir le sentiment de sa propre valeur*
7. *Comprendre le rôle de la personne dans la famille et celui de la famille dans la société*
8. *Apprendre à être capable de résoudre seul(e) les problèmes pratiques de la vie quotidienne*
9. *Accepter ses responsabilités personnelles dans la société au niveau local, provincial, national et international*
10. *Apprécier les coutumes, la culture et les croyances d'une grande variété de groupes sociaux*
11. *Acquérir les aptitudes et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail*
12. *Établir des rapports intelligents avec son environnement*
13. *Acquérir des valeurs fondées sur des croyances personnelles, religieuses et morales, et sur une notion du bien-être de la société*

Rapport du ministre de l'Éducation

1984-1985

Monsieur John B. Aird,
OC., C.R., LL.D.
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice commençant le 1er avril 1984 et se terminant le 31 mars 1985.

Le ministère de l'Éducation a pour objectif d'offrir des chances égales en matière d'éducation à tous les élèves de l'Ontario. Il s'intéresse donc à tous les aspects de l'éducation aux paliers élémentaire et secondaire et travaille en collaboration étroite avec les conseils scolaires élus par les contribuables afin de s'assurer que chacun d'eux offre un éventail complet de programmes éducatifs.

La publication intitulée *Statistiques sur l'éducation en Ontario, 1984* présente des statistiques détaillées sur l'éducation en Ontario.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de l'Éducation

Keith C. Norton

Rapport du ministre de l'Éducation

1984-1985

Monsieur Keith C. Norton
Ministre de l'Éducation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice 1984-1985. Ce rapport expose en détail les nombreux programmes et activités du ministère pendant cette période.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le sous-ministre

George R. Podrebarac

Table des matières

Introduction 5

Les programmes scolaires 7
Les arts à l'école
Documents élaborés à partir de la circulaire *Les écoles de l'Ontario*
L'éducation coopérative
L'éducation permanente
L'enseignement aux autochtones
L'enseignement des dangers des drogues
L'étude sur les premières années du cycle primaire
Les fondements du programme scolaire
Le français langue seconde
L'initiation aux valeurs
Le multiculturalisme et les relations interraciales
L'orientation
Le programme Liaison
Le Service informatique d'orientation scolaire (SIOS)
Les stéréotypes sexistes

Les services éducationnels 17
Le Centre d'études indépendantes
Les communications
Les écoles provinciales
L'éducation de l'enfance en difficulté
L'éducation franco-ontarienne
La recherche et l'information

Les projets spéciaux 27
Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française
La *Circulaire 14*
Le Plan d'achat de manuels scolaires
Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs
Les échanges d'enseignants
Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario
Les Jeunes voyageurs de l'Ontario
Le Projet-Canada
Le Jumelage de classes Ontario-Québec
Le programme d'emplois d'été pour les élèves
Les moniteurs de langues officielles
Les séminaires d'études canadiennes à l'intention des enseignants européens
Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens
Les échanges dans le cadre des études canadiennes
La Semaine de l'éducation
L'Association des élèves d'école secondaire de l'Ontario

Les subventions 33

La Division des services régionaux 34

À l'Assemblée législative 34

Les comités consultatifs 35
Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté

Les commissions et les organismes ministériels 36
L'Administration des écoles provinciales
La Commission chargée d'étudier le rôle et le statut des écoles privées élémentaires et secondaires de l'Ontario
La Commission d'enquête sur le financement de l'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire en Ontario
La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario
La Commission de planification et de mise en oeuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario

Publications 39
Programmes-cadres
Documents d'appui
Autres documents

Introduction

L'année qui vient de s'écouler est indubitablement l'une des plus mémorables de l'histoire de l'éducation en Ontario. Le financement des classes de 11e, 12e et 13e année des écoles séparées catholiques annoncé le 12 juin dernier par le premier ministre William Davis est une décision marquante pour l'éducation en Ontario. Cette décision, accompagnée de la création de commissions chargées d'étudier le financement de l'éducation élémentaire et secondaire dans la province et le rôle des écoles privées dans le système d'éducation, aboutira à l'étude la plus complète de l'administration de l'éducation jamais entreprise en Ontario.

Tandis que l'attention publique se portait essentiellement sur ces actions, d'autres initiatives majeures étaient entreprises, deux des plus importantes concernant l'éducation en langue française.

La première concerne l'adoption du projet de loi 119 garantissant le droit à l'éducation en français ou en anglais. Ce projet de loi élimine la condition exigeant un nombre minimum d'élèves et assure à tout(e) élève francophone ou anglophone le droit à l'enseignement dans sa langue maternelle.

La deuxième concerne le projet de loi 160 qui a été présenté à l'Assemblée législative le 13 décembre dernier. Ce projet de loi veut que des conseillers scolaires de langue française soient nommés auprès des conseils scolaires ayant des écoles ou des classes dans lesquelles l'enseignement est dispensé en français à des élèves de langue française. Ce projet de loi s'applique également aux conseils scolaires où l'anglais est la langue minoritaire.

Le projet, qui est mort au Feuilleton, a été déposé avant la clôture de la session afin d'être étudié par tous les intéressés au cours de l'intersession. Le gouvernement a la ferme intention de le déposer de nouveau en priorité au printemps, à la première occasion, pour qu'il devienne loi avant les élections municipales de novembre 1985.

Le ministère de l'Éducation et le Secrétariat d'État ont signé un accord de trois ans concernant l'enseignement en français et l'enseignement du français en tant que langue seconde officielle.

Aux termes de cet accord, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser pendant trois ans, de 1983–1984 à 1985–1986, plus de 137 millions de dollars à l'Ontario pour les programmes d'enseignement du français aux Ontariens de langue française et les programmes d'enseignement du français langue seconde aux Ontariens de langue anglaise. En 1983, près de 91 000 élèves étaient inscrits à des programmes de français langue première et plus de 900 000 élèves à des programmes de français langue seconde. En 1983–1984, première année de l'accord, les contributions du Canada se sont élevées à 45,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de un million de dollars par rapport à 1982–1983.

Les programmes scolaires

La Direction des programmes scolaires assure l'élaboration de programmes-cadres et de documents d'appui en français et en anglais. À l'heure actuelle, vingt et un documents conformes aux directives énoncées dans la circulaire *Les années de formation* sont en préparation. De plus, la Direction des programmes scolaires continue de regrouper par matière, en une vingtaine de documents, une centaine de programmes-cadres des cycles intermédiaire et supérieur. Ce remaniement des programmes-cadres est conforme à la politique énoncée dans la circulaire *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur, 1984*[1]. Ce document stipule les conditions qui gouvernent les programmes de la 7e à la 12e année, l'obtention des diplômes et les cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO).

Les documents suivants ont été publiés au cours de l'exercice 1984–1985 :

- *Les arts et les écoles ontariennes. Document de travail*
- *The Arts in Ontario Schools. Discussion paper*
- *Basically Right. English, Intermediate and Senior Divisions, 1984*
- *English, Ontario Academic Courses, Senior Division, 1984*
- *One Step at a Time. Educational and Career Explorations, Intermediate Division (Grades 7 and 8), 1984*
- *Ontario's FSL Programs. Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s*
- *Sciences, cycles primaire et moyen, 1985*
- *Technological Studies. Part A : Policy for Program Planning, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Une étape à la fois. Le choix d'une carrière, cycle intermédiaire (7e et 8e année), 1984*
- *Values, Influences, and Peers*
- *Visual Arts, Primary and Junior Divisions, 1985*

1. À l'avenir, *Les écoles de l'Ontario.*

Les arts à l'école

En octobre 1984, a été publié un document préparé par le groupe du ministère chargé des matières artistiques et intitulé *Les arts et les écoles ontariennes/The Arts in Ontario Schools*. Il s'agit d'un document de travail expliquant le rôle des arts dans un programme scolaire équilibré et examinant la question de l'élaboration de programmes dans toutes les disciplines artistiques.

Les points soulevés dans cette publication seront discutés au cours d'une série de conférences régionales qui auront lieu dans toute la province au cours de l'année scolaire 1984–1985.

Awareness in Action est un projet pilote sur le perfectionnement professionnel à distance des enseignants qui a été mis à l'essai avec la participation volontaire d'un groupe d'enseignants. Il s'agit d'un cours n'ouvrant droit à aucun crédit et portant sur les éléments fondamentaux de la perception visuelle. Les participants l'ont trouvé très utile et d'autres enseignants auront bientôt l'occasion d'en bénéficier.

Visual Arts, Primary and Junior est un document d'appui contenant des suggestions à l'intention des enseignants. Il a été publié en anglais.

Un document conforme à la politique énoncée dans la circulaire *Les années de formation* et intitulé *Growing With Books : Children's Literature in The Formative Years* est en cours de préparation. Un comité et un groupe consultatif composés de francophones et d'anglophones en ont produit la première ébauche. Celle-ci sera soumise à une évaluation critique dans le courant du printemps 1985.

Documents élaborés à partir de la circulaire *Les écoles de l'Ontario*

Affaires et commerce. Le programme-cadre sur les affaires et le commerce est au stade de l'ébauche. Sa publication est prévue pour le printemps 1986 et certaines parties du programme pourront être mises en application au cours de l'année scolaire 1986–1987.

Anglais/English. La publication du programme-cadre sur l'enseignement et l'étude de l'anglais dans les écoles de langue française est prévue pour l'automne 1985.

Arts visuels. Le programme-cadre d'arts visuels des cycles intermédiaire et supérieur est presque terminé. Les versions française et anglaise du document devraient être publiées au cours de l'automne 1985.

Discipline. L'évaluation critique du document consacré à l'autorité et à la discipline a pris fin. La production de cet ouvrage commencera au printemps et sa distribution devrait se faire au début de l'automne 1985. Ce document veut aider les écoles à formuler des lignes directrices justes et équitables en matière de discipline et de mesures disciplinaires. On y trouve également des suggestions précises sur la façon d'établir un code de conduite tel qu'il est stipulé dans la circulaire *Les écoles de l'Ontario*.

English. Le document sur les trois cours préuniversitaires d'English a été envoyé aux écoles pendant l'automne 1984. Celles-ci ont en outre reçu une publication intitulée *Basically Right*, dont le but est de renforcer les programmes du niveau fondamental.

Études technologiques. Le programme-cadre d'études technologiques se compose de trois parties et sera envoyé aux écoles en plusieurs étapes. La partie A porte sur la planification des programmes. On y trouve des exposés de principes et des critères régissant les programmes

d'études technologiques. Cette partie a déjà été envoyée aux écoles et aux conseils scolaires. La partie B présente les nouvelles lignes directrices des cours d'études technologiques qui seront offerts de la 7e à la 12e année; elle sera distribuée en plusieurs fois aux écoles au cours des prochains mois sous forme de modules correspondant aux dix secteurs d'études technologiques. La partie C, qui présente trois cours préuniversitaires, Électronique analogique et numérique, La transmission d'énergie par fluide et sa régulation et Technologie de l'ordinateur (interfaces), sera distribuée dans sa version définitive dans le courant de l'année. Les douze documents ont chacun fait l'objet d'une étude approfondie à l'échelle de la province en vue de leur évaluation.

La famille. L'ébauche du programme-cadre sur la famille de la 7e à la 12e année et des CPO sera distribuée dans le courant du printemps 1985 en vue de son évaluation.

Français. Une équipe prépare actuellement le nouveau programme-cadre de français de la 7e à la 12e année et du CPO. L'ébauche sera envoyée aux écoles dans le courant de l'automne 1985 en vue de son évaluation et on s'attend à ce que le document final soit publié en 1986.

Français langue seconde. L'ébauche des CPO de français langue seconde (cours de base, cours intensifs et cours d'immersion) a été distribuée aux conseils scolaires en vue de son évaluation. Ceux-ci ont jusqu'au 30 juin 1985 pour faire connaître leurs réactions.

Géographie. À la suite de l'analyse des réactions à un document de travail publié en novembre 1984, on a entrepris de réviser le programme-cadre de géographie de la 7e à la 12e année et des CPO. On s'attend à ce que l'évaluation de l'ébauche se fasse dans le courant de l'automne 1985.

Histoire et études contemporaines. Des conseils scolaires, des associations professionnelles et d'autres personnes intéressées procèdent actuellement à l'évaluation du programme-cadre d'histoire et d'études contemporaines. Ils ont jusqu'en juin 1985 pour soumettre leurs commentaires.

Langues vivantes. Un nouveau programme-cadre de langues vivantes est en cours de préparation. Ce programme énoncera les principes généraux de l'enseignement de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol et d'autres langues européennes ainsi que des langues orientales et autochtones. Ces langues ne sont offertes pour le moment qu'à titre expérimental.

Mathématiques. La préparation du programme-cadre de mathématiques des cycles intermédiaire et supérieur touche à sa fin. Le programme devrait être distribué aux écoles au cours de l'automne 1985.

Musique. L'ébauche du programme-cadre de musique des cycles intermédiaire et supérieur est presque terminée. Ce document sera soumis à une évaluation critique au cours du printemps 1985 et sa version finale devrait paraître au début de l'année 1986.

Préparation à la vie. Le programme-cadre sur la préparation à la vie devrait paraître dans le courant du printemps 1985. Ce document s'adresse aux élèves des cycles intermédiaire et supérieur (de la 9e à la 12e année) et à ceux des programmes d'éducation permanente. Les cours qui s'en inspirent visent à faire acquérir aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires pour mener leur vie judicieusement et en tirer satisfaction.

Sciences. Une équipe d'éducateurs procède au remaniement de tous les cours de sciences de la 7e à la 12e année et des CPO en vue de la publication d'un seul programme-cadre de sciences pour les cycles intermédiaire et supérieur. Ce document comprendra les cours suivants :

- cours général de sciences, de la 7e à la 10e année;
- cours d'écologie, de la 10e à la 12e année;
- cours de biologie, de chimie, de physique, de géologie et de technologie, 11e et 12e année;
- cours préuniversitaires de biologie, de chimie, de physique et de sciences dans la société.

Le programme-cadre portera sur les cours des trois niveaux de difficulté – fondamental, général et avancé.

L'éducation coopérative

Les programmes d'éducation coopérative combinent l'enseignement théorique en classe avec l'expérience pratique en milieu de travail. Bien que cette formule se soit appliquée traditionnellement au monde des affaires, à l'action communautaire et au domaine technique, elle se généralise rapidement pour englober le français, l'anglais, l'art dramatique, les mathématiques et la géographie.

Les programmes d'éducation coopérative profitent aux élèves de tous les niveaux de rendement scolaire. Outre des connaissances et une expérience de première main, ces programmes leur permettent d'acquérir les aptitudes nécessaires à la vie quotidienne, comme l'art des rapports avec autrui et l'autodiscipline. Grâce aux aptitudes et à la compréhension du monde du travail ainsi acquises, les élèves effectuent avec beaucoup plus de facilité le passage de l'école au travail.

Les programmes d'éducation coopérative reçoivent l'appui enthousiaste des élèves, parents, employeurs et éducateurs.

L'éducation permanente

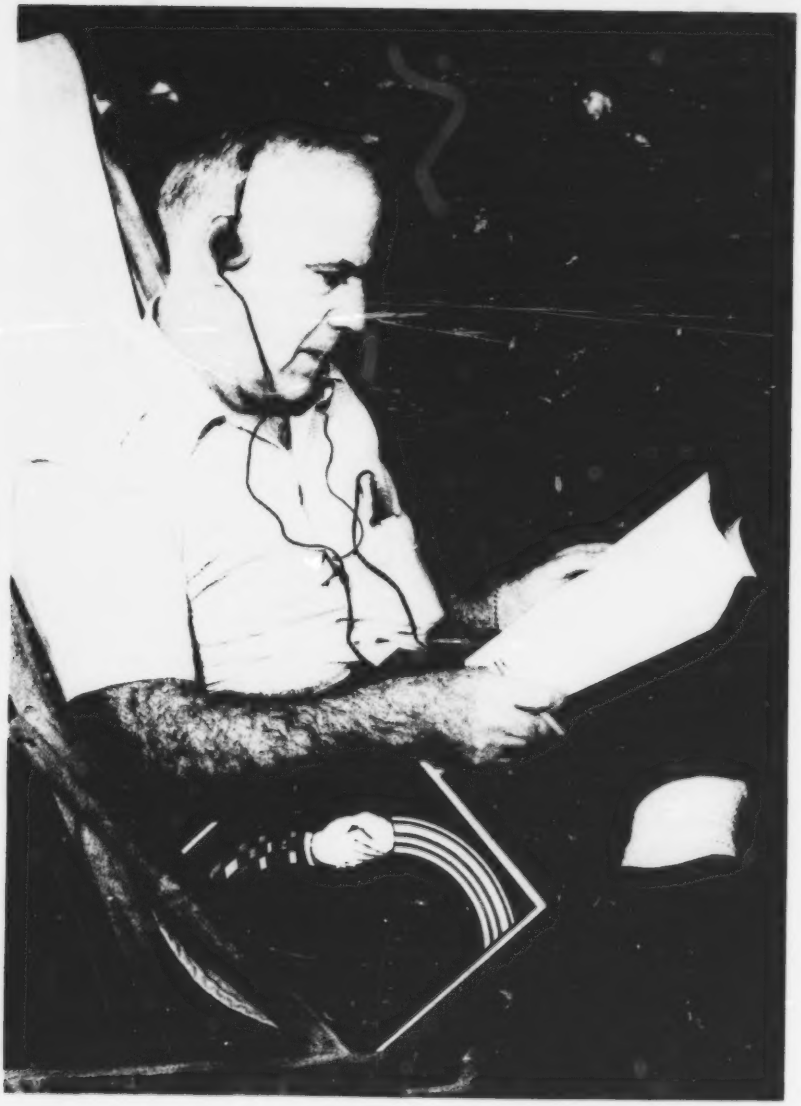

Les buts et les objectifs de l'éducation permanente sont définis dans la publication intitulée *Continuing Education in the Schools, Colleges, and Universities of Ontario*.

On prépare actuellement un document sur l'éducation permanente des adultes. Cet ouvrage, qui est au stade de l'ébauche, contient des sections sur l'éducation de base des adultes, le français/l'anglais langue seconde, les cours d'intérêt général et les besoins des apprenants adultes.

Un groupe de travail interministériel examine présentement les politiques relatives à l'éducation permanente dans les écoles, les collèges et les universités. Il exposera ses conclusions et recommandations dans un rapport prévu pour l'automne 1985.

L'enseignement aux autochtones

Des cours de langues autochtones en tant que langue seconde seront dispensés dans les écoles à compter de septembre 1986.

Cette nouvelle politique légitimera le statut et le rôle des langues autochtones au sein du système scolaire et intégrera leur enseignement au programme de la journée de classe ordinaire au palier élémentaire. Des cours de langues autochtones ouvrant droit à des crédits seront également dispensés au palier secondaire.

Dans cette perspective, le ministère va élaborer un nouveau programme-cadre pour l'enseignement des langues autochtones, accroître le nombre de professeurs de langues autochtones et verser des subventions supplémentaires aux conseils scolaires qui offriront des cours de langues autochtones.

Le rapport de l'enquête provinciale sur l'enseignement aux autochtones a été publié. Ce rapport explique l'incidence des initiatives et des politiques ministérielles sur l'enseignement aux autochtones et propose des recommandations à ce sujet.

Le programme de mise en œuvre des guides pédagogiques de la collection *Les autochtones du Canada* et de la trousse *Touch a Child* se poursuit.

Cette année encore, le ministère de l'Éducation a parrainé, conjointement avec le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, le programme de formation d'orienteurs autochtones. Avec la session d'été 1984, ce programme entamait sa huitième année d'existence. Il propose une série de cours intégrés et progressifs sur les connaissances, les habiletés et l'expérience nécessaires au counselling des élèves autochtones des écoles élémentaires et secondaires. Jusqu'à présent, quatre-vingt-deux autochtones ont obtenu le brevet d'orienteur ou d'orienteuse autochtone.

L'enseignement des dangers des drogues

L'enseignement dans les écoles des dangers des drogues constitue toujours une des priorités du ministère. Pendant l'exercice 1984–1985, ce dernier a coopéré avec la Fondation pour la recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie en distribuant de la documentation aux écoles. Par ailleurs, le ministère poursuit sa collaboration avec le Drug Education Coordinating Council, qui est un conseil regroupant plusieurs organisations. Ensemble, ils ont parrainé un colloque d'une journée sur l'abus des drogues à l'intention des parents, des éducateurs et d'autres professionnels intéressés. De plus, le ministère continue de travailler avec l'Association des chefs de police de l'Ontario à l'élaboration et à la production d'un programme intitulé *Avec de tels amis* et destiné aux élèves des 7e et 8e années.

L'étude sur les premières années du cycle primaire

La Commission d'étude sur les premières années du cycle primaire s'intéresse aux enfants de quatre à huit ans et à leurs nombreux éducateurs, à savoir la famille, l'école et la collectivité. L'objectif à long terme de l'étude est de fournir aux parents, grâce à des rapports directs et continus avec l'école, l'appui et l'orientation dont ils ont besoin pour offrir à leurs enfants des expériences saines et enrichissantes.

Sous la direction de M^me^ Frances Poleschuk, la Commission comprend un secrétariat composé de fonctionnaires du ministère et un comité consultatif de quarante-cinq membres représentant une vingtaine d'organismes gouvernementaux. L'équipe chargée de l'étude a été divisée en cinq groupes de travail, responsables chacun des tâches suivantes : examiner les critères gouvernant les programmes des premières années du cycle primaire; concevoir des moyens pour assurer la liaison entre tous les services et programmes destinés aux jeunes enfants; examiner la formation dispensée aux enseignants et la compétence requise des personnes qui travaillent auprès des élèves des premières années du cycle primaire; et veiller à ce que la population soit mise au courant de l'étude et qu'elle y contribue.

La Commission a reçu plus de 600 mémoires et les séances d'étude et les audiences publiques qui se sont tenues dans toute la province ont attiré plus de 5 000 personnes. Les suggestions et les recommandations présentées jusqu'ici soulignent le fait que la qualité des expériences vécues à la maison, à la garderie et en milieu préscolaire, jointes à celles qu'offrent plus tard les programmes du jardin d'enfants et du cycle primaire, peuvent avoir une influence positive à long terme sur l'apprentissage et le développement des enfants, en particulier dans le cas des enfants vulnérables et défavorisés. Le contenu des lettres et des mémoires soumis, de même que les conclusions des séances d'étude et des audiences publiques font ressortir l'utilité des programmes de maternelle ainsi que la nécessité de créer des programmes de jardin d'enfants plus complets et de les étendre à une journée entière pour tous les jeunes enfants des «milieux défavorisés» de la province.

Pour conclure l'étude, un rapport contenant des recommandations en matière de politiques et de priorités pour l'enseignement aux premières années du cycle primaire sera présenté au ministre de l'Éducation au printemps 1985.

Les fondements du programme scolaire

Une nouvelle circulaire intitulée *Les fondements du programme scolaire* est en cours de préparation. Son but est de clarifier et de définir les principes et les pratiques du ministère de l'Éducation en ce qui a trait au programme scolaire. Ce document servira à la planification des programmes et constituera une précieuse source de renseignements pour ceux qui désirent comprendre et apprécier l'éducation dispensée dans les écoles ontariennes.

Le français langue seconde

En 1977, on annonçait du nouveau dans le domaine du français langue seconde (FLS); depuis lors, les programmes de FLS se sont multipliés et diversifiés à l'usage des écoles élémentaires de l'Ontario. De 1977 à 1984, le nombre de conseils scolaires qui dispensent des cours de français de base à partir de la 4e année, ou même plus tôt, est passé de soixante et onze à 119. Le nombre de conseils qui offrent des programmes d'immersion en français a progressé de vingt-huit à soixante et un, tandis que sur les dix qui offraient des cours intensifs de français, huit seulement continuent de le faire. Dans quatre-vingt-sept pour cent des conseils scolaires, les cours de français de base débutent maintenant en 4e année; quarante-cinq pour cent d'entre eux offrent des programmes d'immersion.

Deux importantes mesures encouragent les écoles secondaires à développer l'acquis des programmes de FLS du palier élémentaire. Pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves des écoles de langue anglaise doivent avoir un crédit en français langue seconde. Dans le même esprit, on a prévu dans les subventions générales des fonds pour la mise en place de cours du secondaire à l'intention des élèves qui ont suivi des programmes d'immersion et des cours intensifs de français au palier élémentaire. Enfin, une brochure intitulée *Ontario's FSL Programs. Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s* a été publiée à l'intention des parents, des éducateurs et du public en général.

L'initiation aux valeurs

La version française du guide intitulé *Personal and Societal Values* est en cours de préparation. Le but de ce document est d'aider les enseignants à mettre en vigueur les directives concernant l'enseignement des valeurs présentées dans la circulaire *Les années de formation*.

Un autre document concernant l'enseignement des valeurs a été mis au point par le ministère de l'Éducation. La version anglaise, *Values, Influences and Peers*, a été publiée en 1985. La version française, *Valeurs, influences et relations avec ses pairs* est en cours de préparation.

Il s'agit d'un document élaboré en coopération avec le ministère du Solliciteur général et destiné aux élèves de 6e année. On y préconise un enseignement en équipe avec la participation d'un enseignant ou d'une enseignante et d'un agent ou d'une agente de police.

Depuis 1982, alors qu'il n'était qu'au stade de projet pilote, le guide a été utilisé par soixante-dix conseils scolaires de la province, soit à titre d'expérimentation, soit en tant que composante reconnue de leur programme scolaire. La Sûreté de l'Ontario et les forces de police municipales coopèrent au programme en fournissant les agents de police requis pour sa mise en oeuvre.

Valeurs, influences et relations avec ses pairs encourage le comportement sociable par opposition au comportement antisocial. Il porte sur différents sujets, tels que les valeurs, les pressions exercées par les camarades, l'autorité, la loi, l'amitié, les dangers de la drogue, le vandalisme, le vol à l'étalage et la franchise. Ce programme aide les élèves à se faire une image positive d'eux-mêmes, à prendre conscience des pressions exercées par leurs camarades, à en reconnaître les aspects négatifs et à y faire face. Il aide également les élèves à perfectionner leurs aptitudes à prendre des décisions sur le plan moral et à comprendre qu'il est important d'être de bons citoyens.

Le multiculturalisme et les relations interraciales

Le ministère de l'Éducation continue d'insister dans ses programmes-cadres et ses documents d'appui sur la nécessité pour les élèves d'apprécier leurs différentes cultures et de comprendre et respecter les points de vue des autres groupes ethniques et culturels.

Environ 89 000 élèves sont inscrits aux cours de langues d'origine offerts dans les écoles élémentaires.

La traduction et l'adaptation du guide pédagogique intitulé *Black Studies* est en cours. Les élèves et enseignants noirs des écoles de langue française ne viennent pas des mêmes pays que ceux des écoles de langue anglaise et le guide français, *Études afro-canadiennes*, tiendra compte de cette différence. Il sera publié dans le courant de l'automne 1985.

L'orientation

Le nouveau programme-cadre *Orientation 1984* a été envoyé à toutes les écoles secondaires ainsi qu'aux écoles élémentaires dotées de classes de 7e et de 8e année. Ce document expose en détail le programme d'orientation mentionné dans *Les écoles de l'Ontario* et propose d'excellents moyens de répondre aux besoins scolaires, professionnels, personnels et sociaux des élèves.

Dans le courant de l'automne 1984, on a envoyé aux écoles un guide pédagogique intitulé *Une étape à la fois. Le choix d'une carrière*. Ce document s'adresse aux enseignants de 7e et de 8e année et vise à continuer la préparation au choix d'une carrière commencée dès le jardin d'enfants et qui se poursuit jusqu'en 12e année et aux CPO. Un dépliant d'information à l'intention des parents, intitulé *Orientation professionnelle des enfants. Guide à l'intention des parents*, a été diffusé dans toute la province. La brochure *Après la 8e?* a été mise à jour pour 1985 et envoyée aux conseils scolaires à l'intention des élèves de 8e année et de leurs parents.

Un nouveau document d'appui destiné aux élèves de 9e et de 10e année est en cours d'élaboration. Il soulignera l'importance d'entretenir de bonnes relations avec autrui et de faire un choix de cours approprié.

Le programme Liaison

Le programme Liaison I fait correspondre le contenu de dix matières du palier secondaire en études technologiques à la composante théorique des programmes d'apprentissage et des programmes de formation modulaire. Les diplômés du programme qui décident de poursuivre leur formation dans les métiers auxquels ils se sont ainsi initiés verront cette formation reconnue. Environ 12 000 élèves ont participé au programme durant l'année scolaire 1984–1985.

Le Service informatique d'orientation scolaire (SIOS)

Le Service informatique d'orientation scolaire (SIOS) est un système informatisé de données sur les métiers et les professions auquel ont accès les élèves de langue française ou anglaise des cycles intermédiaire et supérieur.

Le SIOS possède une importante base de données touchant un millier de métiers et professions. Il fournit aussi des renseignements sur la formation requise, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres renseignements utiles à l'orientation des élèves, tels que les emplois d'été, le programme Liaison et les programmes d'apprentissage, la façon de rédiger un curriculum vitae et de passer une entrevue, et les tendances du marché du travail. La base de données du SIOS est constamment mise à jour de façon à fournir des renseignements exacts sur les diverses professions et la formation exigée pour ces professions.

Une enquête récente menée auprès des usagers du SIOS et un examen du contenu de la base de données ont révélé que le SIOS fait partie intégrante du programme d'orientation offert dans les écoles. L'équipe responsable du SIOS met en œuvre quelques-unes des recommandations découlant de cette enquête en vue de la prochaine année scolaire. On prépare actuellement une nouvelle affiche et de nouvelles illustrations pour les publications du SIOS et on révise la liste principale des professions.

Le SIOS est accessible par l'intermédiaire de Télidon dans divers points de la province, notamment dans des écoles secondaires, des bibliothèques et des centres d'emploi pour les jeunes. D'après une enquête effectuée auprès des usagers de Télidon, le SIOS est la base de données la plus utilisée.

Habitués aux micro-ordinateurs dans les classes, les élèves s'attendent maintenant à recevoir une réponse immédiate du système, si bien que le mode de traitement des données par lots du SIOS est devenu désuet. Il continue toutefois d'être le service informatisé en son genre le plus rentable et les statistiques indiquent une utilisation accrue. On continue de rechercher de nouveaux moyens de mettre au point un mode interactif de communication des données.

Les stéréotypes sexistes

Le document intitulé *Image stéréotypée du rôle des sexes et étude de la condition féminine* a été révisé et sera publié prochainement. Les révisions comprennent une mise à jour des ressources et des statistiques.

JUNIOR
SCHOOL
GABRIELLE ROY

Les services éducationnels

Le Centre d'études indépendantes

Le Centre d'études indépendantes (CEI) (auparavant appelé Bureau de l'enseignement par correspondance) est l'un des établissements d'enseignement les plus importants au Canada. Le nouveau nom traduit plus fidèlement la nature des services actuellement offerts. Au fil des années, on en est venu à associer l'expression *cours par correspondance* à l'échange de leçons et de devoirs par la poste. Bien que cet échange constitue toujours une partie importante du programme, de nouvelles techniques sont venues s'ajouter à l'approche écrite. Un système automatisé facilite maintenant la tenue des registres et la notation des devoirs, et un réseau téléphonique automatisé et de nouvelles lignes d'appel sans frais rendent les services plus accessibles dans toute la province. Les cours eux-mêmes font appel à tout un éventail de moyens d'enseignement, dont les audiocassettes et les ordinateurs.

En 1984–1985, 48 000 nouvelles demandes d'inscription sont parvenues au Centre. La plupart des candidats sont des adultes qui travaillent ou ont des obligations familiales et qui, par conséquent, ne peuvent suivre un programme structuré donné en classe. D'autres encore aiment travailler à leur propre rythme, au moment qui leur convient et dans l'intimité de leur foyer.

Les conseils scolaires peuvent également bénéficier des services offerts par le CEI. Les élèves de jour peuvent s'inscrire aux cours qui ne sont pas dispensés dans leur école secondaire. Les conseils peuvent acheter des cours au prix coûtant et s'en servir pour l'élaboration des programmes scolaires ou la gestion locale des programmes d'études indépendantes. De plus, le CEI a mis au point des programmes secondés par la technologie à l'intention des petites écoles secondaires ne disposant pas d'un enseignant ou d'une enseignante qualifié(e). Ces cours nécessitent du matériel et des installations que l'on ne peut avoir chez soi.

Plus d'un demi-million de devoirs ont été soumis en 1984–1985. Vingt-quatre nouveaux cours ont été introduits pendant l'année, notamment Introduction to Computers, Integrated Office Systems, Electronics, Mechanical Drafting, Consumer Studies, Basic English et English as a Second Language. Cette année, on a rendu hommage à cinquante-six élèves et à seize enseignants pour leur excellent travail, à l'occasion de réceptions tenues à Toronto, Hamilton, Windsor, London, Barrie, Ottawa et North Bay.

Le téléphone sert de plus en plus à assurer la liaison avec les élèves. Le réseau de lignes d'appel sans frais enregistre jusqu'à 1 000 appels par jour. De plus, le service de télétutorat permet aux élèves de téléphoner au centre deux soirs par semaine; ainsi, 1 400 heures de tutorat ont été dispensées au téléphone en 1984–1985. L'enregistrement de conversations téléphoniques avec les enseignants fait partie intégrale du cours d'anglais langue seconde.

Le prospectus des cours du Centre d'études indépendantes fournit des renseignements, en français et en anglais, sur les cours et les services offerts aux habitants de l'Ontario.

Les communications

La Direction des communications offre une vaste variété de programmes et de services, son rôle étant de diffuser l'information au système d'éducation, aux élèves et étudiants, aux parents et au public en général. Au cours de l'année, le personnel de la direction a répondu à plus de 50 000 lettres et appels téléphoniques provenant du public, des membres de la presse couvrant les activités de l'Assemblée législative et d'autres représentants des médias d'information de la province. Près de trois millions de brochures d'information expliquant différents aspects du système éducatif de l'Ontario ont été distribuées aux parents et aux autres contribuables par l'entremise des conseils scolaires, des associations de parents et enseignants, ou leur ont été remises directement à leur foyer.

Les treize buts de l'éducation de l'Ontario ont été mis en vedette cette année sous la forme d'affiches montées sur bois qui ont été présentées aux présidents et présidentes de conseil scolaire et aux directeurs et directrices de l'éducation, pour être exposées dans les bureaux des conseils et les salles de réunion.

De nombreuses expositions ont été organisées à l'occasion de conférences, séminaires et ateliers portant sur l'éducation. Plus d'un demi-million de personnes ont visité le Pavillon de l'avenir de la Place Ontario où était démontré l'usage de la technologie de pointe en classe. La direction s'est également chargée, au cours de 1984–1985, de la conception, de la préparation et de l'impression de plus de cent publications du ministère.

Les écoles provinciales

La Direction des écoles provinciales s'occupe de la planification, de l'animation, de l'orientation et de la supervision des services d'éducation qu'offre le ministère aux habitants de la province pour lesquels rien n'a été prévu au plan local. La direction organise des cours en externat et en internat dans les écoles pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, les aveugles, les sourds et les sourds et aveugles, ainsi que des programmes éducatifs dans les centres d'éducation surveillée, les centres d'adaptation et les écoles régionales pour les aides-infirmiers. Elle offre par ailleurs des cours de formation des enseignants dans les internats pour enfants en difficulté et dans les écoles d'aveugles et de sourds. Ces écoles servent également de centres de ressources pour les conseils scolaires offrant des programmes aux enfants en difficulté.

Les internats pour enfants en difficulté

Le ministère de l'Éducation dispose de trois internats pour les enfants de l'Ontario ayant des difficultés graves d'apprentissage. Il s'agit de la Trillium School de Milton, du centre Jules-Léger d'Ottawa et de la Sagonaska School de Belleville. Bien qu'en premier ressort, il incombe aux conseils scolaires locaux de s'occuper de ces enfants, le ministère admet que, dans certain cas, leur éducation ne peut se faire qu'en internat. C'est à cet effet qu'ont été créés les internats pour enfants en difficulté; ils accueillent des élèves âgés de cinq à vingt et un ans. Les activités supplémentaires que permet l'internat sont choisies de façon à améliorer les résultats scolaires et la sociabilité des pensionnaires. Ces établissements visent, entre autres objectifs, à développer chez les enfants les aptitudes qui leur permettront de réintégrer les écoles relevant des conseils scolaires.

Les écoles Trillium et Sagonaska sont administrées directement par le ministère de l'Éducation; la première dispense son enseignement en anglais à quarante élèves et la seconde, dont l'effectif actuel est de trente-neuf élèves, est spécialement destinée aux élèves anglophones souffrant de difficultés d'apprentissage liées au langage.

Le centre Jules-Léger est financé par le ministère de l'Éducation en vertu d'une entente avec la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, chargée d'administrer l'ensemble du programme. Les trente-quatre élèves francophones qui y sont inscrits actuellement souffrent pour la plupart de difficultés d'apprentissage d'ordre général; depuis septembre 1983, on y accueille également des élèves aphasiques.

On peut suivre des stages en cours d'emploi de formation d'enseignants dans chacun de ces établissements; ce service permet l'échange des méthodologies et de matériel avec ceux qui dispensent des programmes localement.

Les écoles d'aveugles

La W. Ross Macdonald School de Brantford est l'une des écoles d'aveugles les plus modernes du monde. Elle compte actuellement 234 élèves. Le programme, qui offre un enseignement de très haute qualité préparé pour répondre aux besoins d'enfants aveugles, vise à leur permettre de vivre de façon autonome dans un milieu non artificiellement protégé. Le programme d'études, semblable à celui des autres élèves de la province, offre un éventail complet de cours de la 1re année à la fin des études secondaires. En outre, en collaboration avec la faculté d'éducation de l'University of Western Ontario, l'école forme les enseignants pour enfants aveugles ou sourds et aveugles.

Des programmes personnalisés d'initiation à la vie quotidienne apprennent aux élèves à évoluer en milieu normal. On fait également beaucoup d'efforts pour faciliter l'intégration des déficients visuels à la collectivité. La plupart d'entre eux ont la possibilité de rentrer chez eux en fin de semaine, ce qui leur permet de continuer à profiter des avantages de l'ambiance familiale. Les élèves du Nord de l'Ontario peuvent rentrer chez eux au moins une fois par mois, pour une fin de semaine prolongée.

Par ses ateliers, ses séminaires, ses cours spéciaux et les efforts qu'elle déploie pour accroître la distribution aux écoles de manuels gratuits imprimés en gros caractères, la W. Ross Macdonald School a élargi son rôle de centre provincial pour les handicapés visuels. Outre son rôle de coordination dans la distribution de textes en braille et de matériel sonore pour les élèves et les étudiants de toute la province, elle offre également des services professionnels et des services d'orientation à d'autres ministères provinciaux de l'Éducation dans le cadre d'une coopération interprovinciale.

La W. Ross Macdonald School offre l'un des meilleurs programmes d'Amérique du Nord à l'intention des polyhandicapés sourds et aveugles. Elle accueille non seulement des élèves sourds et aveugles de l'Ontario, mais aussi des élèves de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Quarante-huit élèves de ces provinces participent actuellement au programme.

Les écoles de sourds

Le ministère administre trois écoles pour déficients auditifs : la Sir James Whitney School de Belleville, l'Ernest C. Drury School de Milton et la Robarts School de London. Outre les programmes destinés aux élèves inscrits, ces trois établissements offrent aux conseils scolaires et à divers organismes locaux de nombreux services tels que l'évaluation audiologique et psychologique, des programmes d'études, un service conseil sur les programmes locaux et un service d'appui à ces programmes, des visites préscolaires, des cours d'orientation familiale et des renseignements au public.

La Robarts School, avec soixante-six internes et soixante et un externes, et l'Ernest C. Drury School avec quatre-vingt-sept internes et 217 externes, offrent des cours en internat cinq jours par semaine, tous les élèves rentrant chez eux en fin de semaine. La Sir James Whitney School, qui compte 164 internes et soixante-six externes, assure un programme en internat sept jours par semaine pendant toute l'année scolaire car elle dessert les zones éloignées du Nord de la province. Cependant, plus de la moitié des internes rentrent chez eux toutes les fins de semaine et les autres en moyenne toutes les trois semaines.

Ces écoles offrent un programme d'études, du jardin d'enfants à la fin des études secondaires, comportant une gamme complète de cours aux paliers élémentaire et secondaire, ainsi que des cours techniques et professionnels, outre la formation et l'enseignement particuliers aux déficients auditifs. Ce handicap exige des programmes personnalisés et des classes à effectif réduit. Les programmes sont constamment révisés et élargis pour faire bénéficier les élèves, dans la mesure du possible, d'expériences scolaires semblables à celles des enfants non handicapés : intégration aux écoles locales; cours généraux, techniques et professionnels dans les écoles provinciales; enseignement à l'intention des polyhandicapés. Les élèves peuvent sortir de cette école avec un diplôme de fin d'études secondaires. Des rapports constants avec des organismes de santé voisins – le Chedoke-McMaster Family Services Centre de Hamilton, le Children's Psychiatric Research Institute de London et le Beechgrove Regional Children's Centre de Kingston – permettent à ces écoles de consulter des spécialistes de l'extérieur afin d'améliorer constamment les programmes destinés aux élèves atteints d'un ou de plusieurs handicaps.

Quatre diplômés des écoles de sourds ont été acceptés l'année dernière au Gallaudet College de Washington (D.C.), le seul établissement d'enseignement des arts libéraux pour sourds au monde à délivrer des diplômes homologués. Trente diplômés ont entrepris ailleurs des études postsecondaires et vingt et un ont trouvé un emploi.

À Belleville, le centre de formation des enseignants offre un programme de spécialisation d'un an aux enseignants titulaires d'un brevet et à certains diplômés universitaires atteints de déficience auditive. Ce programme les prépare à travailler dans des écoles ou des classes pour handicapés auditifs. Le centre compte actuellement vingt élèves qui obtiendront, s'ils réussissent leurs études, le diplôme d'éducation aux sourds de l'Ontario.

Les centres d'adaptation

On compte actuellement quelque 350 élèves en internat dans les sept centres d'adaptation administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires. Ces élèves souffrent de déficience mentale, de troubles du développement ou de perturbations affectives, et un grand nombre d'entre eux sont polyhandicapés. Des enseignants spécialement formés s'occupent des élèves polyhandicapés et déficients qui sont atteints de troubles auditifs ou visuels, ont des problèmes d'ordre orthopédique et souffrent, dans plusieurs cas, de troubles du comportement. Les programmes du palier secondaire sont dispensés dans plusieurs de ces centres.

Ceux-ci cherchent avant tout à offrir à chaque élève la possibilité d'acquérir les aptitudes, les connaissances et les attitudes de base indispensables à la vie en société. C'est pourquoi les programmes favorisent la participation des élèves aux activités sociales et récréatives au centre et à l'extérieur. Le développement des aptitudes à la communication et des capacités motrices ainsi que des aptitudes à la vie quotidienne fait partie de chaque programme. Les membres de la collectivité dans laquelle se trouve le centre comprennent de mieux en mieux que ces élèves peuvent et doivent s'intégrer dans la société et ils apportent un appui réel et encourageant aux programmes.

Des pourparlers sont actuellement en cours avec les conseils scolaires afin de leur confier la responsabilité des programmes éducatifs des centres d'adaptation qui relèvent de leur compétence. Ces programmes seraient financés dans le cadre des subventions législatives générales. Depuis septembre 1982, cinq d'entre eux ont été transférés. Les négociations se poursuivent à propos des sept autres et ils devraient pour la plupart être transférés avant septembre 1985. Ces mesures respectent l'esprit de la nouvelle loi et faciliteront la dotation en personnel, la supervision et l'élaboration des programmes.

Les centres d'éducation surveillée

Les quatre centres d'éducation surveillée, situés à Cobourg, Oakville, Simcoe et Sudbury, assurent le traitement et l'éducation d'environ 524 pensionnaires. Ces internats sont administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires, en vertu de la *Loi sur les centres d'éducation surveillée* de 1976.

Les programmes scolaires sont dispensés selon une formule coopérative au sein de chaque école. Les centres accueillent des jeunes de douze à seize ans qui ont été, pour la plupart, déclarés délinquants par les tribunaux de la jeunesse et de la famille de la province.

Le centre d'Oakville est un centre de soins, de traitement et de détention en milieu fermé. Parmi les pensionnaires, sont détenus en milieu fermé ceux qui ont récemment été condamnés pour un délit pour lequel une personne adulte aurait été passible d'une peine de plus de deux ans de prison. Quant à ceux qui sont en traitement, ce sont les enfants chez lesquels on a diagnostiqué des troubles mentaux ou affectifs. Les élèves font l'objet d'évaluations complètes lors de leur admission au centre et d'évaluations régulières par la suite, ce qui leur permet de bénéficier de programmes personnalisés. Des programmes d'enseignement régulier, d'enseignement correctif et d'enseignement à l'enfance en difficulté leur sont dispensés aux paliers élémentaire et secondaire. La plupart de ces élèves présentent des anomalies de comportement; certains ont des difficultés d'apprentissage et d'autres sont simplement lents. Outre l'enseignement des matières de base, les élèves bénéficient d'une formation professionnelle diversifiée et de cours d'initiation à la vie quotidienne. Leur réintégration dans le système scolaire ordinaire est suivie avec une extrême vigilance.

Les écoles régionales pour les aides-infirmiers

Les cinq écoles régionales pour les aides-infirmiers sont situées à Hamilton, London, Sudbury, Thunder Bay et Toronto; elles comptent en tout 448 élèves. Les cours commencent aux mois de septembre et de mars, et les écoles sont ouvertes pendant les douze mois de l'année.

Le programme, d'une durée de trente-six semaines, comporte des cours théoriques en sciences infirmières, en biologie et en sciences sociales ainsi que des stages cliniques, sous la surveillance d'un personnel enseignant formé d'infirmiers autorisés. L'expérience pratique s'acquiert dans divers établissements communautaires de soins de santé. Les programmes-cadres se conforment aux normes d'exercice de soins infirmiers du Collège des infirmiers et infirmières de l'Ontario. Les diplômés de ces cours peuvent se présenter à l'examen provincial organisé par le collège et dont la réussite leur donnera le brevet et le titre d'aide-infirmier ou d'aide-infirmière.

C'est le ministère de l'Éducation qui administre les écoles régionales pour les aides-infirmiers, leur financement étant assuré par le ministère des Collèges et Universités.

L'éducation de l'enfance en difficulté

Dans le cadre de la mise en application de la *Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation* (projet de loi 82), chaque conseil scolaire a présenté au ministère, en mai 1984, un rapport sur la révision de son plan officiel de 1982, modifié en 1983, concernant l'éducation de l'enfance en difficulté. Dans le rapport de 1984, chaque conseil expose la progression de la révision qu'il a entreprise et les conclusions qu'il en tire. Le rapport mentionne toutes les modifications apportées au plan initial et énumère les programmes et les services qui ont été mis en place, ainsi que les mesures qui seront prises en 1984–1985. Tous les bureaux régionaux du ministère ont examiné les rapports des conseils scolaires de leur ressort pour dégager les points forts et les lacunes en vue de la planification de 1984–1985.

Pour aider les conseils scolaires à effectuer les révisions nécessaires et à planifier leur plan de 1984–1985, le ministère a publié *Procédures à suivre pour la révision annuelle et la modification des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté en 1984–1985 et pour la préparation d'un rapport global sur la mise en place de programmes et services complets à l'intention des élèves en difficulté d'ici le 1er septembre 1985*. Ces procédures indiquent les domaines de l'éducation de l'enfance en difficulté qui doivent être améliorés, les critères de révision et de modification, ainsi que les sujets qui doivent être traités dans le rapport de 1985 et le mode de présentation de ce dernier. Une fois terminé et approuvé par chaque conseil scolaire, le rapport global constituera un document public démontrant qu'au 1er septembre 1985, chaque conseil s'est conformé aux dispositions de la loi.

Les bureaux régionaux du ministère ont continué de fournir des services de consultation aux conseils scolaires pour les aider à planifier leurs activités afin de se conformer à la nouvelle loi. Ils se sont particulièrement occupés du fonctionnement d'un comité consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté au sein de chaque conseil scolaire et de l'organisation d'ateliers d'animation à l'intention des membres de ces comités et des responsables de conseil scolaire.

Comme l'annonçait la note ministérielle nº 81, un accord spécial a été passé entre les ministères de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux et communautaires pour veiller à ce qu'aucun(e) enfant d'âge scolaire ne soit privé(e) d'enseignement du fait qu'il ou elle doit recevoir des soins pendant les heures de classe. Chacun des trois ministères a accepté de fournir des services auxiliaires de santé spécifiques. À l'échelon local, la prestation de ces services est assurée par les conseils scolaires, par le ministère de la Santé dans le cadre de son programme de soins à domicile, et par les organismes financés par le ministère des Services sociaux et communautaires. Ce programme a été introduit à titre d'essai en 1984–1985. Les comités consultatifs en ont analysé les résultats et ont formulé des recommandations pour que les modifications nécessaires soient apportées au programme avant sa pleine mise en vigueur en septembre 1985.

L'étude longitudinale de la *Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation* (projet de loi 82) s'est poursuivie; cette étude englobe les mesures législatives concernant l'éducation de l'enfance en difficulté, l'année pilote (1980–1981) et la mise en œuvre des programmes. Elle vise à analyser les divers stades de la mise en place des programmes et à constituer un dossier sur cette période importante de l'histoire de l'enseignement en Ontario.

Le Tribunal de langue anglaise de l'enfance en difficulté de l'Ontario a tenu, depuis sa création en juin 1983, cinq audiences concernant l'autorisation d'interjeter appel. Dans quatre cas, l'autorisation a été accordée et dans un autre, refusée. Une autre audience concernant le même type d'autorisation a été tenue par le Tribunal de langue française de l'enfance en difficulté de l'Ontario. L'appel qui a été entendu par un tribunal régional a été rejeté.

Le ministère de l'Éducation a entrepris d'examiner tous les textes législatifs se rapportant à l'éducation de l'enfance en difficulté. Un document de travail sera ensuite mis au point pour être discuté dans toute la province au cours des prochains mois.

Conformément à la *Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation*, le ministère de l'Éducation, de concert avec le ministère des Services sociaux et communautaires, a poursuivi le transfert sous sa responsabilité de l'enseignement aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Ces élèves relevaient auparavant du ministère des Services sociaux et communautaires. Le groupe de travail interministériel s'occupant de la réadaptation professionnelle et des difficultés d'apprentissage a réussi, grâce à une méthode de planification faisant appel aux conseils scolaires, aux parents, aux associations de parents et au personnel régional des deux ministères, à réduire considérablement le nombre de cas financés dans le cadre du programme du ministère des Services sociaux et communautaires. Le nécessaire a été entrepris pour que les élèves qui retournent à l'école soient placés par leur conseil scolaire dans une classe ou une école qui leur convienne.

La mise en vigueur au cours de l'année scolaire 1984–1985 des nouvelles conditions gouvernant les programmes et les diplômes du palier secondaire a suscité de nombreuses discussions au sujet des programmes et des services destinés aux élèves en difficulté des écoles secondaires. Le personnel des bureaux régionaux chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté et celui de la Direction de l'enfance en difficulté ont aidé les conseils scolaires, les organismes provinciaux et les associations de parents à comprendre la politique ministérielle relative aux élèves en difficulté du palier secondaire.

La Direction de l'enfance en difficulté participe de près au remaniement des programmes-cadres. Des membres de son personnel collaborent avec les équipes chargées des programmes scolaires pour veiller à ce que tous les programmes-cadres faisant l'objet d'une révision contiennent des données qui pourront aider les enseignants à adapter leurs cours aux besoins des élèves en difficulté. Des enseignants compétents et expérimentés dans le domaine de l'enfance en difficulté aux cycles intermédiaire ou supérieur coopèrent, dans la mesure du possible, avec les équipes de rédaction.

Le document d'appui aux programmes destinés aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage a fait l'objet d'une importante révision et d'additions. La révision des documents d'appui aux programmes pour les surdoués et les élèves présentant des anomalies de comportement s'achève. On a également commencé de revoir le document d'appui intitulé *Vision*. Ces publications porteront sur tous les cycles et aideront considérablement les enseignants à élaborer et à mettre en place des programmes d'enseignement. Par ailleurs, le dépliant intitulé *Éducation des enfants ayant des besoins particuliers* fait actuellement l'objet d'une révision.

On a entrepris de revoir la publication intitulée *Designing Schools for the Physically Handicapped*. Ce document reflète les efforts que fait le ministère pour que l'on tienne compte le plus possible, à l'échelon local, des besoins des élèves en difficulté.

En décembre 1984, la nouvelle version de la publication intitulée *Éducation de l'enfance en difficulté. Manuel d'information* a été distribuée aux directeurs et directrices des écoles élémentaires et secondaires, aux conseillers scolaires, aux représentants des conseils scolaires et aux groupes intéressés. Le but de cet ouvrage est d'aider le personnel des écoles et des conseils scolaires responsable de la planification des programmes destinés aux enfants ayant des besoins particuliers.

La formation des enseignants chargés des élèves en difficulté continue d'être une activité importante. Un atelier de deux jours a été organisé en juin 1984 pour donner suite au colloque tenu en mai 1983 à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. Y ont participé des représentants des ministères de l'Éducation et des Collèges et Universités, des facultés des sciences de l'éducation, de l'Association ontarienne des agents de l'administration scolaire, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de la Fédération des

enseignants de l'Ontario. L'ébauche d'un document sur les ressources en éducation de l'enfance en difficulté destiné à être utilisé dans le cadre des cours préparant à des compétences additionnelles a été présentée aux participants qui en ont discuté.

Parallèlement, les deux ministères ont préparé une proposition pour la révision des descriptions des cours préparant à des compétences additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté. Tous les établissements de formation des enseignants de la province ont étudié ce projet qui a pour but de mettre à jour les descriptions de cours, d'en modifier le contenu pour les rendre plus compatibles avec le mode d'enseignement universitaire et d'offrir aux enseignants davantage de possibilités de se recycler dans des sujets précis. Les nouvelles descriptions de cours devraient entrer en vigueur en septembre 1986.

L'éducation franco-ontarienne

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne est un organisme consultatif rattaché au ministère de l'Éducation et au ministère des Collèges et Universités. Il a pour objet de fournir des conseils sur toutes les questions se rapportant à l'éducation franco-ontarienne, du palier élémentaire au postsecondaire. Il se compose de huit membres titulaires et de deux membres d'office, soit la sous-ministre adjointe à l'éducation franco-ontarienne et le coordonnateur provincial des services en français.

Au cours de 1984–1985, le Conseil a remis plusieurs rapports au ministre de l'Éducation, dont un sur la possibilité d'amalgamer le Conseil des affaires franco-ontariennes et un autre sur la gestion des écoles. Le Conseil a également soumis des mémoires à la Commission de planification et de mise en œuvre et à la Commission d'enquête sur le financement de l'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire en Ontario.

Au cours de l'excercice 1984–1985, le ministère de l'Éducation a fait des progrès considérables dans le domaine de l'éducation en langue française. La sous-ministre adjointe à l'éducation franco-ontarienne a présidé quatre comités ministériels permanents ayant pour tâche d'examiner et d'évaluer les différents aspects de l'éducation franco-ontarienne.

À la suite des délibérations de ces comités, des modifications ont été apportées aux programmes en cours, particulièrement dans le domaine du financement du perfectionnement professionnel des enseignants chargés des cours de français.

Le projet de loi 119 visant à modifier la *Loi sur l'éducation* a obtenu la sanction royale le 14 décembre 1984. Ce projet succède au projet de loi 157, qui est mort au Feuilleton en décembre 1983. Il a été réintroduit à la suite de l'opinion exprimée par la Cour d'appel sur les quatre questions qui lui ont été soumises en vertu de la *Loi sur les questions constitutionnelles*.

Le projet de loi veut avant tout assurer aux personnes francophones (telles qu'elles sont définies à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés) le droit de faire éduquer leurs enfants en français dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario, quel que soit leur nombre. Les personnes anglophones ont un droit similaire lorsque leur langue constitue une langue minoritaire. Le projet de loi veut également autoriser le ministre de l'Éducation à résoudre les différends relatifs à l'enseignement en français dispensé par les conseils scolaires.

Le 13 décembre 1984, la ministre de l'Éducation a déposé le projet de loi 160 visant à modifier la *Loi sur l'éducation*. Ce projet de loi veut que la gestion des écoles et des classes de langue française établies en vertu de la onzième partie de la *Loi sur l'éducation*, soit effectuée par des conseillers choisis parmi les conseillers scolaires francophones élus et autorisés à représenter les droits de la minorité linguistique en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Il stipule en outre que, pour la première fois, le contrôle des écoles et des classes où l'enseignement aux élèves francophones est dispensé en français sera assumé directement par des conseillers scolaires élus, qui représentent la collectivité francophone.

Ce projet de loi vise surtout les écoles et les classes de langue française, mais il s'applique également aux écoles et aux classes de langue anglaise des régions où l'anglais constitue la langue minoritaire. Il

vise aussi les conseils de l'éducation, les conseils fusionnés d'écoles séparées catholiques de district et de comté et les conseils fusionnés d'écoles séparées catholiques urbaines qui répondent à des critères précis prévus par le projet de loi.

Le projet, qui est mort au Feuilleton, a été déposé avant la clôture de la session afin d'être étudié par tous les intéressés au cours de l'intersession. Le gouvernement a l'intention de le déposer de nouveau en priorité au printemps, à la première occasion, pour qu'il devienne loi avant les élections municipales de novembre 1985.

Au 30 septembre 1984, il y avait en Ontario 283 écoles élémentaires et trente-trois écoles secondaires dans lesquelles le français était la langue de la communication, de l'administration et de l'enseignement. Pendant l'année scolaire 1984–1985, trente et une autres écoles secondaires comportaient un module de langue française. L'effectif total de ces modules se chiffrait à 23 050 élèves au palier secondaire et à 68 690 élèves au palier élémentaire.

Le ministère de l'Éducation a pour pratique courante de tenir compte, dans l'élaboration des programmes, des besoins des élèves francophones. On s'efforce de publier et de distribuer la version française de tous les documents du ministère, tels que la *Loi sur l'éducation* et les règlements y afférents et les documents qui ont trait aux programmes scolaires, en même temps que leur version anglaise.

Un stage d'animation de conseils d'élèves, tenu entièrement en français, a de nouveau été organisé cette année à l'intention des élèves membres des conseils d'élèves des modules de langue française du palier secondaire.

Les programmes en langue française déjà établis ont été conservés.

La recherche et l'information

La Direction de la recherche et de l'information est responsable de la planification et de la gestion d'un programme de recherche en éducation, de la collecte et de la diffusion de données statistiques; elle offre aussi des services de soutien à la planification stratégique, d'analyse et de consultation et de soutien à la gestion des projets spéciaux, en plus d'assurer le fonctionnement du centre d'information du ministère.

Le service de recherche contractuelle, qui est un organisme central de recherche financé par le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités, s'occupe du programme de recherche en éducation de la direction. Ses priorités actuelles sont l'étude approfondie de l'incidence de la technologie, en particulier des micro-ordinateurs, sur l'enseignement et l'apprentissage en classe; la définition des rôles et des responsabilités des agents de supervision et de la formation qu'ils doivent suivre; la mise en œuvre efficace de méthodes d'enseignement dans les écoles et les besoins des enseignants sur le plan de la formation en cours de service.

C'est essentiellement à cette direction qu'il incombe de recueillir et de diffuser, par l'entremise de son service de statistiques, des données statistiques utilisées pour les fonctions relatives à l'opération, à la planification et à la politique des deux ministères. Ce service gère l'information recueillie, dirige les projets spéciaux, analyse et interprète les statistiques sur l'éducation et fournit des conseils sur la conception des enquêtes, les méthodes à utiliser et l'application des données. Les statistiques sur l'éducation sont publiées dans des rapports périodiques, des publications régulières et des communiqués spéciaux.

La direction se consacre également à la planification stratégique pour le compte des ministères, par l'intermédiaire de son service de planification stratégique. Elle aide ainsi les hauts fonctionnaires des deux ministères à formuler des principes généraux de direction et à établir des liens entre ces principes et les cycles annuels de planification.

Grâce à son groupe consultatif en matière de politiques, la direction fournit des conseils et des services de soutien au sous-ministre et au ministre en ce qui a trait à diverses questions de politique ministérielle. Ce groupe fournit de plus, à toutes les divisions qui lui en font la demande, des services de soutien à la direction et à la gestion des projets.

Le centre d'information de la direction fournit une vaste gamme de services d'information et de référence au personnel de tous les niveaux des deux ministères.

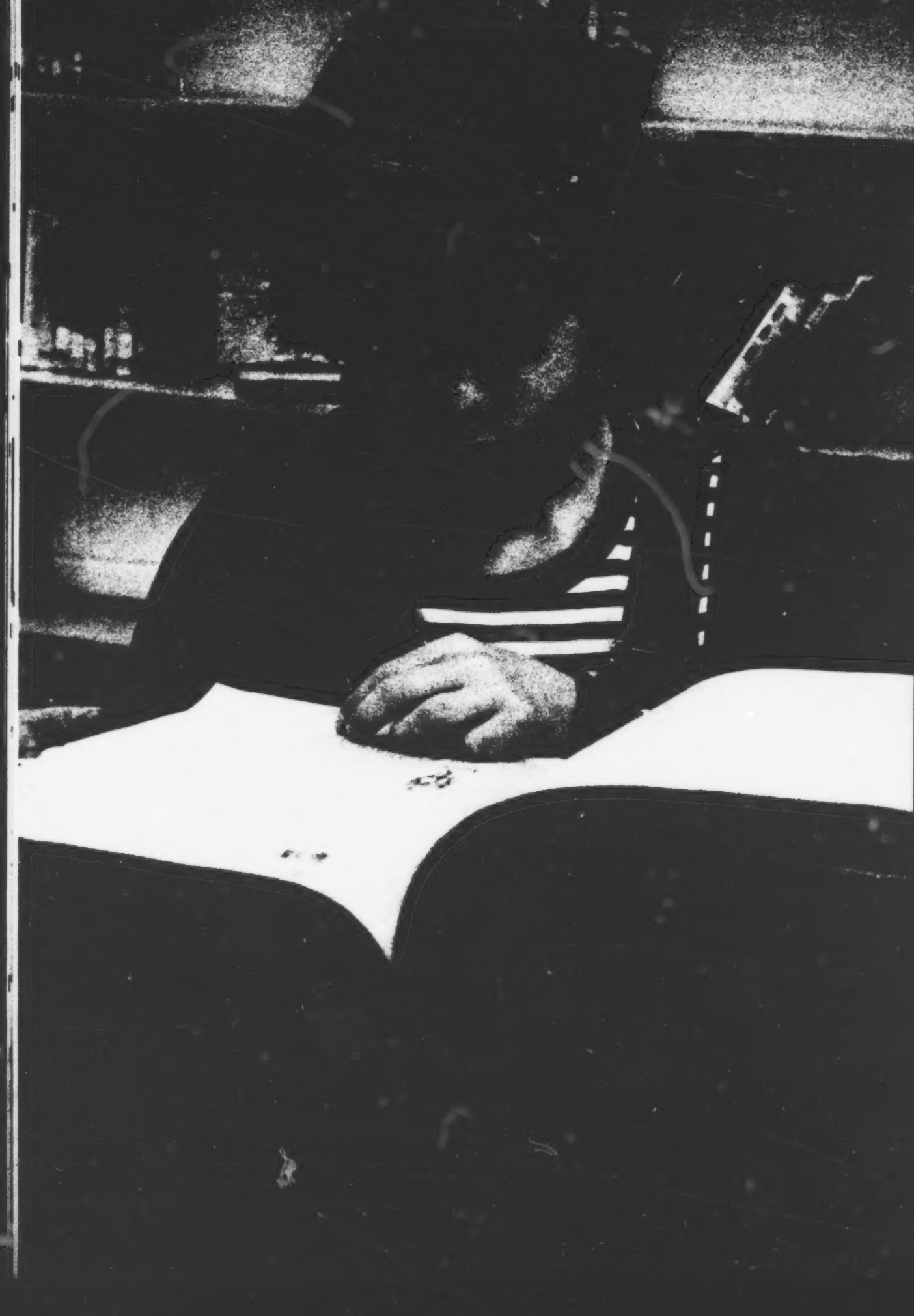

Les projets spéciaux

Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française

Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française ont continué à fournir des fonds aux maisons d'édition, aux producteurs de matériel audio-visuel, aux organismes à but non lucratif et à des particuliers pour assurer la préparation et la production, en français et en anglais, de matériel didactique canadien. Ainsi, du matériel didactique d'une grande variété (livres, trousses, films, cassettes vidéo, films fixes sonores, cassettes, disques) a été produit dans des domaines aussi divers que les arts, l'orientation, l'éducation de l'enfance en difficulté, l'étude du milieu, le français et l'anglais langues secondes, l'expression dramatique, l'enseignement aux autochtones et les études autochtones, les études sociales, l'éducation physique, la musique, la littérature canadienne et les études sur la famille.

Grâce au concours organisé dans le cadre du Plan de préparation de matériel didactique en 1984, trente-sept projets (trente et un en anglais et six en français langue seconde) ont été financés en vue de la production de matériel imprimé ou autre.

La *Circulaire 14*

La *Circulaire 14*, publication annuelle qui contient la liste des manuels scolaires agréés pour les écoles ontariennes, contenait 192 nouveaux titres anglais et quatre-vingt-neuf titres français en 1984. Les écoles sont tenues de choisir leurs manuels parmi ceux figurant dans la *Circulaire 14*, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale du ministère de l'Éducation. Plus de quatre-vingt-quinze pour cent du matériel qui figure actuellement dans la *Circulaire 14* provient d'auteurs et d'éditeurs canadiens.

Le Plan d'achat de manuels scolaires

En vertu du Plan d'achat de manuels scolaires, chaque école et conseil scolaire de la province a la possibilité de commander des livres canadiens figurant pour la première fois dans la *Circulaire 14*. Dans le cadre de ce plan, les écoles et les conseils scolaires ont reçu, en 1983, 340 355 manuels représentant en tout 218 titres différents.

Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs

Des programmes d'échange de trois mois ont été organisés avec des élèves de la France, de la Suisse, de l'Italie et de l'Allemagne de l'Ouest. En tout, un nombre jusque-là inégalé de 284 élèves européens ont été reçus en Ontario et ont fréquenté les écoles ontariennes.

Dès leur arrivée dans la province, les élèves européens ont participé à des séances d'orientation tenues par la Direction des projets spéciaux. La direction a aussi organisé, vers le milieu du programme, une excursion éducative et culturelle de cinq jours en Ontario et au Québec.

Quant aux élèves ontariens, ils se sont rendus en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne où ils ont été reçus par la famille de leur partenaire dont ils ont fréquenté l'école.

Un cours d'immersion d'allemand de quatre semaines a été offert à vingt-cinq élèves ontariens du palier secondaire pendant l'été 1984. Les trois premières semaines se sont déroulées à Kulmbach, en Bavière, et la dernière à Berlin. En outre, trente élèves ont participé, en 1984, à un cours d'immersion de français tenu à Montreux, en Suisse. Le programme a duré trois semaines.

Cent quatre-vingt-cinq élèves ontariens ont pris part à un échange de trois mois avec des élèves québécois. Au total, 1 125 élèves de modules de langue française ont effectué de courtes visites éducatives au Québec. En Ontario même, 1 578 élèves de modules de langue française ont participé à de courtes visites ou à des échanges à court terme avec des élèves d'autres écoles ontariennes.

Les échanges d'enseignants

En 1984–1985, un enseignant ontarien a échangé son poste avec un collègue suisse tandis qu'un échange similaire s'est déroulé avec les Bermudes. Le programme pilote entre l'Ontario et la Nouvelle-Zélande se poursuit. Dans le courant de la même année, trente-quatre enseignants ontariens se sont rendus au Royaume-Uni et trois aux États-Unis dans le cadre de programmes d'échanges d'enseignants coordonnés par la League for the Exchange of Commonwealth Teachers et le département de l'Éducation des États-Unis. Ces programmes se renouvellent chaque année. Trente-neuf enseignants australiens sont venus en Ontario cette année tandis qu'un même nombre d'enseignants ontariens se sont rendus en Australie.

Par ailleurs, sept enseignants ontariens ont échangé leur poste avec des collègues d'autres provinces. En cette période de déclin d'effectif et de restrictions en matière de promotions et de mobilité, le ministère encourage les enseignants et les administrateurs à participer aux échanges interprovinciaux.

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario, sur les rives du lac Couchiching, près de Longford Mills, a de nouveau offert des cours d'animation scolaire de juin à septembre. En 1984, neuf cours ont été offerts dans le cadre de sept programmes distincts. Tous les programmes étaient complets et on a même dû refuser des inscriptions. Les cours d'athlétisme qui, en 1983, avaient accepté 336 filles et 334 garçons, ont accepté 384 filles et 384 garçons en 1984. Le nombre total d'élèves participant à l'ensemble des cours s'est chiffré à 1 388. Ce nombre comprenait trois garçons et trois filles

souffrant d'une déficience auditive ainsi que des interprètes des écoles provinciales. Les programmes sont conduits par des enseignants qualifiés des conseils scolaires, des universités et du ministère de l'Éducation. Aux mois de mai, septembre et octobre, le centre est utilisé par d'autres groupes de jeunes et d'adultes.

Les Jeunes voyageurs de l'Ontario

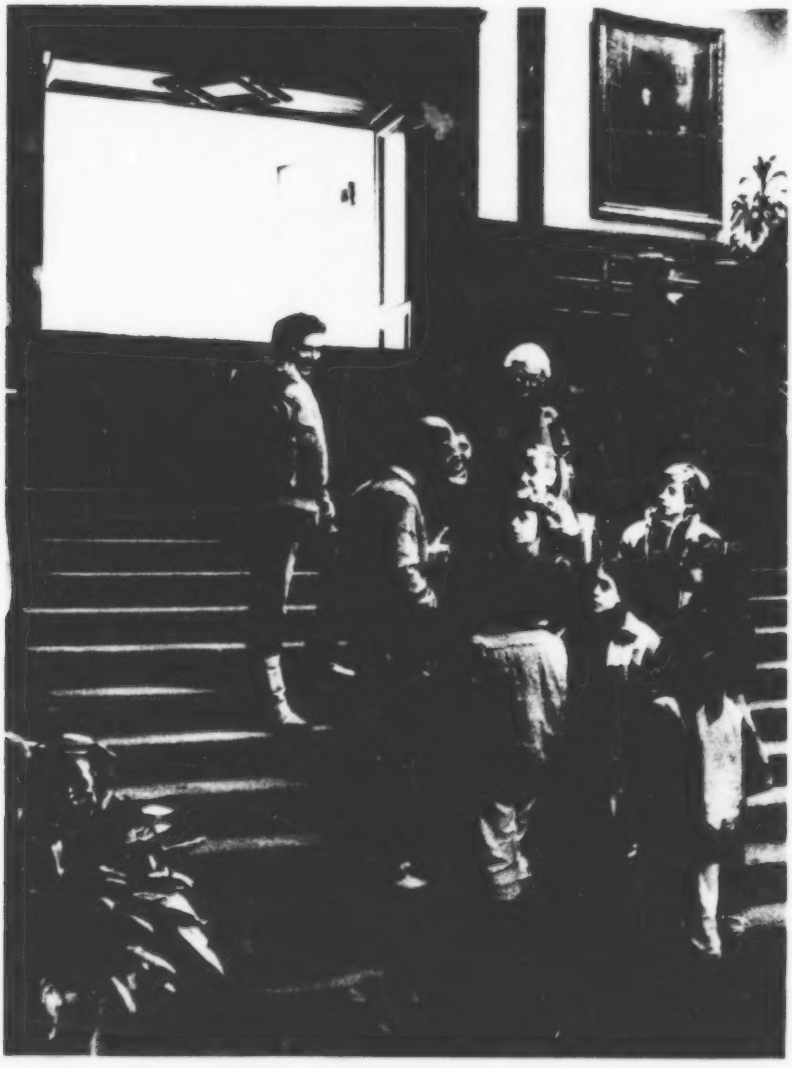

Toronto possède plusieurs centres culturels et éducatifs subventionnés par la province ou appartenant à celle-ci, notamment l'Hôtel du gouvernement, le Centre des sciences, le planétarium McLaughlin, le Musée royal de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario et la Place Ontario. Une visite à Toronto constitue donc pour les élèves une expérience profitable, mais le voyage peut s'avérer coûteux pour ceux qui demeurent loin. Le programme Jeunes voyageurs de l'Ontario, qui s'occupe de telles visites, est offert aux classes de 8e année, aux classes supérieures du palier élémentaire, aux classes d'enfants en difficulté, aux classes mixtes de 7e et de 8e année, et aux classes de 7e année (si c'est la dernière année d'une école élémentaire).

Le programme fournit une aide financière aux élèves du Nord de l'Ontario pour qui une visite de la capitale de la province serait une expérience éducative. La somme accordée aide à couvrir les frais de transport entre l'école et Toronto ainsi que les frais de nourriture et de logement pour les élèves dont l'école est située à plus de 800 km de Toronto. L'école doit certifier que cette visite s'intègre au programme d'études, décrire les activités de suivi et garantir une surveillance par un nombre suffisant d'adultes. Au cours de cette année, environ 5 400 élèves du Nord de l'Ontario ont pu visiter Toronto dans le cadre du programme Jeunes voyageurs de l'Ontario.

Le Projet-Canada

Ce programme national de jumelage de classes, mis sur pied, financé et administré par le ministère de l'Éducation, est offert conjointement avec les ministères de l'Éducation des autres provinces (excepté le Québec) et des territoires du Nord; il offre aux jeunes l'occasion de développer leur sentiment de fierté nationale. Grâce à un échange de correspondance et de projets de classe, les élèves acquièrent une meilleure idée du caractère multiculturel du Canada. En 1984–1985, 657 classes ontariennes ont été jumelées avec des classes d'autres provinces.

Le Jumelage de classes Ontario-Québec

Le jumelage de classes entre l'Ontario et le Québec permet aux élèves des écoles élémentaires et secondaires et des collèges d'échanger des idées et des renseignements par correspondance avec des élèves du même niveau de l'autre province. La participation au programme permet aux élèves de mieux connaître d'autres régions et leurs habitants et peut créer des liens d'amitié entre les élèves de différentes localités. Pendant l'année scolaire 1984–1985, plus de 250 classes ontariennes ont participé à ce programme.

Le programme d'emplois d'été pour les élèves

Expérience, qui est un programme d'emplois d'été pour les élèves, relève à la fois du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires. Ces derniers sont invités à présenter des projets éducatifs comme des programmes nécessitant des moniteurs ou des tuteurs, ou la préparation de trousses de matériel didactique. Les projets soumis sont étudiés en fonction de leur valeur et de leur répartition géographique. En 1984, le ministère a approuvé 223 projets. Grâce aux subventions ministérielles (financées par le Secrétariat à la jeunesse de l'Ontario), les conseils scolaires ont engagé 1 047 élèves pour travailler sur ces projets. Quant au ministère de l'Éducation, il a procuré un emploi à soixante-quatorze élèves dans le cadre de ce programme.

Les moniteurs de langues officielles

Il s'agit d'un programme coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et financé par le Secrétariat d'État fédéral; son but est d'inciter les étudiants inscrits à une université ou à un collège dans une province ou une région où leur langue maternelle est considérée langue seconde, à travailler comme moniteurs auprès de professeurs de français ou d'anglais langue seconde.

Un total de 403 étudiants, dont 367 francophones et trente-six anglophones, de quinze universités ontariennes et quatre collèges communautaires reçoivent 3 000 $ chacun ou chacune pour travailler comme moniteurs à temps partiel dans les écoles de quarante-trois conseils ontariens, dans cinq collèges communautaires et treize universités. Ils travaillent huit heures par semaine avec de petits groupes d'élèves.

Trente-quatre étudiants francophones travaillent également en tant que moniteurs de français à temps partiel; leur tâche consiste à favoriser le développement culturel et linguistique des élèves des modules de langue française de neuf conseils scolaires.

Le programme dessert en outre des centres situés loin des universités en leur fournissant des moniteurs francophones pour une période de vingt-cinq heures par semaine. Dix-neuf de ces anciens étudiants sont assignés à des modules de langue française et dix sont placés, sous la

direction d'enseignants de français langue seconde, dans des classes de vingt-quatre conseils scolaires. Ils reçoivent 7 790 $ pour dix mois de travail à plein temps.

Environ soixante-quinze pour cent des moniteurs qui travaillent en Ontario viennent d'une autre province et quelque vingt-cinq pour cent sont franco-ontariens.

Les séminaires d'études canadiennes à l'intention des enseignants européens

Chaque été, le ministère organise deux séminaires d'études canadiennes d'une durée de deux semaines chacun à l'intention des enseignants d'Europe occidentale. Ces programmes sont donnés en échange de séminaires offerts aux enseignants ontariens dans plusieurs pays européens.

Les candidats versent des droits d'inscription minimes; le ministère fournit le personnel et assure l'organisation du programme, tandis que le ministère fédéral des Affaires extérieures offre une généreuse indemnité de subsistance. Ce programme comprend des conférences donnant un aperçu du Canada et de notre système d'éducation aux enseignants en visite et prévoit de nombreuses excursions culturelles et des contacts avec des enseignants ontariens.

Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens

Douze séminaires tenus dans sept pays d'Europe occidentale ont été offerts aux éducateurs ontariens. Ces programmes, qui varient de deux à quatre semaines, comprennent des conférences et des activités culturelles permettant d'élargir les connaissances des participants sur le système d'éducation, la vie politique et économique, l'histoire, la culture, le patrimoine artistique des pays visités, et, dans certains cas, de perfectionner leur connaissance de la langue. Certains de ces séminaires sont subventionnés en partie seulement par le pays hôte; d'autres le sont pleinement, ce qui permet aux enseignants ontariens d'y participer sans aucun frais.

Les échanges dans le cadre des études canadiennes

Les échanges dans le cadre des études canadiennes donnent lieu à une tribune d'une semaine sur des questions de portée nationale à laquelle participent des élèves des écoles secondaires du Canada. Ces échanges ont lieu chaque année à la fin d'avril ou au début de mai, dans une province ou un territoire différent. Financés par le programme «Hospitalité Canada», ils ont pour but l'examen des questions touchant le Canada et la sensibilisation des élèves à notre identité en tant que nation.

L'an dernier, dix-neuf élèves ontariens ont assisté à une séance préparatoire de deux jours tenue à Toronto par la Direction des projets spéciaux; ils se sont ensuite rendus dans l'Île-du-Prince-Édouard, où les ont accueillis leurs camarades insulaires. Au cours de l'été, ce fut leur tour d'accueillir leurs partenaires de l'île pour une visite d'échange.

La Semaine de l'éducation

Chaque année, la Direction des projets spéciaux se charge de l'organisation de la Semaine de l'éducation. En 1984, les hôtes de la Semaine de l'éducation étaient le Conseil de l'éducation de Toronto et le Conseil des écoles séparées du Grand Toronto. Étant donné que 1984 marquait le bicentenaire de la province et le 150e anniversaire de Toronto, la semaine avait pour thème *Education : A Celebration – L'éducation, c'est une fête*. Assistaient aux cérémonies d'ouverture, qui ont eu lieu à la salle Roy Thompson à Toronto, des représentants de tous les conseils scolaires du Grand Toronto. Mme Stephenson, qui était alors ministre de l'Éducation, a prononcé le discours d'ouverture et a annoncé qu'à compter de 1985, le premier jour de la Semaine de l'éducation serait désormais appelé «Journée Egerton Ryerson».

L'Association des élèves d'école secondaire de l'Ontario

L'Association des élèves d'école secondaire de l'Ontario (AEESO) est une organisation provinciale d'élèves membres des conseils d'élèves. Elle a pour objectif d'encourager la communication et la coopération entre les conseils d'élèves de l'Ontario, d'assurer la formation des animateurs et de se faire le porte-parole des conseils d'élèves dans ses rapports avec le ministère de l'Éducation et d'autres organismes.

Chaque année, un cabinet de douze membres, représentant chacun une région différente de l'Ontario, est élu lors du stage pour animateurs des conseils d'élèves qui se tient en septembre au Centre animation-jeunesse de l'Ontario, situé près de Longford Mills. Ce cabinet se réunit, à Toronto, quatre fins de semaine par an. Le 2 mai 1984, 124 élèves d'école secondaire ont siégé à l'Assemblée législative lors d'un parlement étudiant d'une journée. Il s'agissait là d'un projet du bicentenaire organisé par l'AEESO et le ministère de l'Éducation.

Les subventions

Le détail des subventions législatives générales pour 1985 a été publié en mars. Les subventions provinciales versées aux conseils scolaires en 1985 atteindront 3 151,8 millions de dollars, soit une augmentation de quatre pour cent (121,5 millions de dollars) par rapport à la somme de 3 030,3 millions de dollars qui avait été calculée pour 1984–1985.

En 1985, les subventions pour l'éducation de l'enfance en difficulté ont été relevées à 185 $ par élève au palier élémentaire (166 $ en 1984) et à 132 $ au palier secondaire (119 $ en 1984). Le montant par élève déficient(e) moyen(ne) est passé de 3 930 $ en 1984 à 4 100 $ en 1985. Les dispositions relatives à la baisse de l'effectif scolaire prises en 1981 ont été reconduites en 1985. La baisse de l'effectif subie par un conseil scolaire entre 1984 et 1985 et entre 1983 et 1984 a donc été prise en considération dans le calcul des subventions pour 1985.

Le financement des programmes d'enseignement des langues d'origine est passé de 30,50 $ par heure de classe en 1984 à 31,75 $. Les frais des cours de conduite automobile, des cours à crédits du secondaire et de l'éducation de base des adultes relevant des programmes d'éducation permanente sont maintenant reconnus aux fins de subvention au même niveau que les programmes d'école de jour en termes d'effectif équivalent à plein temps On a alloué, cette année encore, des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour les aider à remplacer l'équipement utilisé dans l'enseignement technique et professionnel. Le montant des subventions consacrées à l'enseignement du français langue maternelle et langue seconde a été relevé de quatre pour cent par rapport à 1984.

Les dépenses ordinaires maximales par élève reconnues par le ministère aux fins de subventions ont aussi été augmentées. Le plafond pour les élèves des écoles élémentaires, qui était de 2 297 $ en 1984, a été porté à 2 396 $. Celui des élèves des écoles secondaires est passé de 3 140 $ en 1984 à 3 275 $. Ces plafonds ont été rehaussés d'après des facteurs de pondération; ceci a permis d'accorder aux conseils scolaires des subventions supplémentaires pour compenser le coût exceptionnellement élevé de certains programmes ou pour palier des situations particulières à certains conseils, comme la faible densité de la population ou l'emplacement géographique.

Les sommes versées aux conseils scolaires par le ministère de l'Éducation sous forme de subventions générales ont varié d'un conseil à l'autre, selon les revenus locaux tirés de l'impôt foncier. À cette fin, la péréquation de la cote foncière s'est effectuée en fonction de la moyenne, pour une période de cinq ans, des facteurs de péréquation publiés par le ministère du Revenu. En 1984, on s'était servi d'une moyenne de quatre ans.

La priorité au chapitre des dépenses d'immobilisations a été accordée aux projets d'installations scolaires dans les nouveaux ensembles résidentiels. Des fonds ont été consacrés aux projets d'urgence concernant la santé, la sécurité en cas d'incendie et les remplacements de toiture et d'équipement de chauffage.

Le détail des subventions législatives générales ne fait mention d'aucune disposition spéciale en ce qui a trait à l'accroissement des fonds publics octroyés pour les élèves inscrits en 9^{e}, 10^{e} et 11^{e} année dans les écoles séparées catholiques. Le gouvernement compte introduire des mesures législatives à ce sujet. Lorsqu'elles entreront en vigueur, les subventions seront modifiées pour assurer l'élargissement du financement et tenir compte de l'incidence de ces mesures sur les effectifs des écoles secondaires des conseils de l'éducation.

La Division des services régionaux

Les six bureaux régionaux du ministère sont chargés de la mise en application des politiques provinciales en matière d'éducation. Ils aident et renseignent les conseils scolaires auxquels incombe avant tout la mise à exécution des politiques ministérielles.

Les bureaux régionaux constituent littéralement «les yeux et les oreilles» du ministère. En effet, ils se tiennent au courant des faits nouveaux et contrôlent, examinent et évaluent les politiques du ministère et leur mise en application tout en aidant les conseils scolaires à évaluer et à améliorer leurs programmes scolaires. Ainsi, en 1984, ils ont collaboré à quatre études provinciales et à quatre études conjointes ainsi qu'à des rapports détaillés permettant de poursuivre et d'améliorer les travaux entrepris.

Les bureaux régionaux offrent des services supplémentaires, en particulier dans le Nord de l'Ontario. Ils supervisent l'enseignement, distribuent des films et des livres et fournissent divers services de consultation directe, en français et en anglais, aux écoles et aux conseils scolaires.

À l'Assemblée législative

Le 25 juin 1984, le projet de loi 114 visant à modifier la *Loi sur l'éducation* a été déposé à la suite de la promulgation de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et de l'abrogation de la *Loi sur les jeunes délinquants*, ce qui a donné au ministère de l'Éducation l'occasion de revoir ses directives en matière d'absences scolaires répétées.

L'introduction de ce projet de loi a provoqué maintes réactions. Des amendements se rapportant aux cas d'absences répétées seront à nouveau déposés une fois que le ministère aura étudié attentivement les observations qui lui ont été soumises.

Les comités consultatifs

Le ministère de l'Éducation continue de consulter de nombreux groupes et organismes pour l'élaboration de ses politiques et de ses modes d'intervention. Ces consultations se font en grande partie au sein de comités et de conseils qui incluent des représentants des groupes les plus intéressés.

Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté

Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté aide le ministère à faire correspondre ses efforts en matière d'éducation de l'enfance en difficulté aux besoins réels. Les membres du conseil proviennent des organismes suivants : l'Ontario Alliance for Children, le Conseil pour l'enfance en difficulté, le Conseil des administrateurs de l'éducation à l'enfance en difficulté de l'Ontario, le Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques, l'Association des psychologues de l'Ontario, l'Association catholique des agents de supervision de l'Ontario, l'Association ontarienne des agents de l'administration scolaire, le Conseil ontarien des conseillers scolaires, la Fédération des enseignants de l'Ontario et les pédiatres de l'Association médicale de l'Ontario.

Les commissions et les organismes ministériels

L'Administration des écoles provinciales

Le Comité d'administration des écoles a été créé en 1975 pour servir de négociateur au nom des ministères qui emploient des enseignants, à savoir les ministères des Services correctionnels, de l'Éducation et de la Santé. La création de l'Administration des écoles provinciales a fait suite à la décision d'accorder aux enseignants employés par la province les mêmes droits de négociation que ceux accordés par la *Loi sur la négociation collective entre conseils scolaires et enseignants* de 1975 aux enseignants des conseils scolaires. Employeur officiel des enseignants de la province, l'Administration des écoles provinciales négocie avec les associations d'enseignants au nom des ministères. Elle s'est également occupée des problèmes soulevés par l'administration des ententes.

La Commission chargée d'étudier le rôle et le statut des écoles privées élémentaires et secondaires de l'Ontario

Le 2 août 1984, la ministre de l'Éducation, M^me^ Stephenson, nommait M. Bernard Shapiro, directeur de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, membre unique d'une commission chargée d'étudier le rôle et le statut des écoles privées élémentaires et secondaires de l'Ontario.

La Commission est chargée :

- de faire des recherches et des observations sur la contribution des écoles privées à l'enseignement élémentaire et secondaire en Ontario;
- de déterminer les différentes formes possibles d'administration de ces écoles et de faire des recommandations quant aux changements qu'elle estime appropriés;
- de juger si l'octroi de fonds publics et les obligations que cet octroi entraîne seraient désirables et compatibles avec le caractère indépendant de ces écoles.

La Commission soumettra son rapport au ministre au plus tard le 31 octobre 1985.

La Commission d'enquête sur le financement de l'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire en Ontario

Cette commission, qui regroupe six membres, a été créée le 30 juillet 1984. Elle est présidée par M. H. Ian MacDonald, ancien président de York University.

La Commission est chargée :

- d'étudier si le programme actuel de subventions répond aux besoins de l'éducation élémentaire et secondaire;
- d'examiner le degré de participation des localités aux coûts de l'éducation par le truchement de l'impôt foncier et les répercussions de cette participation sur les prises de décisions et les responsabilités de ces localités;
- d'étudier les ressources qui sont mises à la disposition des conseils scolaires locaux pour les aider à atteindre leurs objectifs en fonction des conditions démographiques et géographiques;
- de considérer les méthodes possibles de financement de l'éducation élémentaire et secondaire, compte tenu du partage des responsabilités relatives à la prise de décisions et de l'imputabilité sur le plan financier;
- d'examiner les questions d'ordre financier soulevées par les membres du milieu de l'éducation et par les autres parties intéressées;
- de faire des recommandations, après mûre réflexion, sur les sujets soumis à son étude.

La Commission doit soumettre son rapport au ministre de l'Éducation au plus tard le 31 octobre 1985.

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario a été créée en 1973 pour résoudre les conflits entre les conseils scolaires et les parents au sujet de la prestation de programmes d'enseignement dans la langue du groupe minoritaire, que ce soit le français ou l'anglais. Elle se réunit tous les mois pour étudier les questions qui lui sont soumises par des comités consultatifs de langue française ou anglaise, y compris les recommandations qui lui sont présentées par ces comités ou, dans le cas des conseils qui n'ont pas de comité pour s'occuper de ces questions, par des groupes de contribuables.

Depuis sa création, la Commission a pu régler de manière satisfaisante la plupart des problèmes qui lui ont été soumis et elle continue de chercher une solution à ceux qui n'ont pas encore été résolus.

La Commission de planification et de mise en œuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario

Cette commission, composée de huit personnes, a été mise sur pied le 30 juillet 1984. Elle est présidée par M. William T. Newnham, qui est ancien président du Seneca College d'arts appliqués et de technologie. Son vice-président est M. Edmund Nelligan, ancien directeur de l'éducation du Conseil des écoles séparées du Grand Toronto.

La Commission est chargée :

- de régler les différends qui peuvent survenir au sujet des biens en immobilisation;
- d'étudier les moyens légaux et financiers précis de mettre en œuvre la nouvelle politique;
- d'examiner les plans de mise en œuvre soumis par les conseils d'écoles séparées et statuer à leur sujet;
- de discuter des questions se rapportant aux limites des conseils scolaires et de soumettre des recommandations à ce sujet;
- de travailler de concert avec la Fédération des enseignants de l'Ontario, les conseils scolaires et la Commission des relations de travail en éducation pour veiller à ce que les questions relatives au personnel enseignant soient réglées de façon juste et équitable.

La Commission conseillera le ministre de l'Éducation relativement aux moyens précis à prendre pour l'implantation de la nouvelle politique et assumera la responsabilité globale de cette mise en œuvre.

La Commission doit être dissoute le 1er juillet 1987.

Les commissions et organismes suivants, qui relèvent du ministère de l'Éducation, ont déposé leur rapport annuel devant l'Assemblée : la Commission du régime de retraite des enseignants, la Commission des relations de travail en éducation et l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

Publications

Voici une liste partielle des publications parues pendant l'exercice 1984-1985 :

Programmes-cadres

Études informatiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1983
Orientation 1984, cycles intermédiaire et supérieur
Technological Studies. Part A : Policy for Program Planning, Intermediate and Senior Divisions, 1985

Documents d'appui

Basically Right. English, Intermediate and Senior Divisions, 1984
Sciences, cycles primaire et moyen, 1985
Une étape à la fois. Le choix d'une carrière, cycle intermédiaire (7e et 8e année), 1984 (français et anglais)
Visual Arts, Primary and Junior Divisions, 1985

Autres documents

Action positive à l'égard du personnel féminin des conseils scolaires (français et anglais)
Annuaire de l'administration scolaire, 1984/1985 (bilingue)
Les arts et les écoles ontariennes. Document de travail (français et anglais)
Le Centre d'études indépendantes. Cours par correspondance, 1985/1986 (bilingue)
Le Centre d'études indépendantes. Un crédit bien mérité (bilingue)
Circulaire 14, 1985 (bilingue)
Circulaire 14A, 1984 (bilingue)
Circulaire 14B, 1984 (bilingue)
L'éducation à votre service (français et anglais)
Éducation-Ontario (tabloïde trimestriel, français et anglais)
Financement des écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario (français et anglais)
Répertoire des conseils scolaires, 1984 (bilingue)
Séminaire sur les études canadiennes organisé à l'intention des éducateurs européens, été 1985 (français et anglais)
Statistiques sur l'éducation en Ontario, 1983 (bilingue)
Values, Influences, and Peers, 1984